

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abderrahmane MIRA de Bejaia

Faculté des Lettres et des Langues

Département de français



Mémoire présenté pour l'obtention du Diplôme de Master

Option : linguistique et didactique du FLE

Thème

« Analyses contrastives, enseignement et remédiations des erreurs morphosyntaxiques chez les lycéens de deuxième année secondaire du lycée Lalla Fatma N'Soummer, d'Amizour ».

Rédigé par :

M. BENZAID Rabia

Dirigé par :

M. SERIDJ Fouad

M. SIDI SALAH Slimane

Année universitaire 2014 / 2015

Remerciements.

Au terme de ce modeste travail je remercie le bon dieu le tous puissant de m'avoir accordé la volonté et le courage, donné la force et la patience pour accomplir ce travail.

Je tiens à remercier mes deux directeurs de recherche Ms Séridj Fouad et Sidi Salah Slimane pour leur suivi et leur conseils.

Mes remerciements sont également anticipés aux membres de jury d'avoir accepté d'évaluer mon travail.

Mes remerciements à tous les enseignants du département Français de l'université de Bejaia.

Sans oublier de remercier toute personne ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de mon travail.

Merci.

Dédicaces.

Je dédie ce modeste travail à :

La mémoire du défunt ; mon Père qui a été mon guide et ma lumière ;

Ma chère mère, Qui est à la fois une mère et une amie sur laquelle j'ai

beaucoup compté ;

Mes deux frères Mohamed et Massinissa et mes deux adorables belles sœurs

Katia et Salma, sans oublier mon beau-frère Nabil Mekhloufi ;

Mes oncles et mes tantes surtout Djahid et Lamia qui m'ont soutenu ;

Mes cousins : Rafik, Smail, faïcel, sofiane, Samir, Rabah, Riad, Moho et

Lamine ;

Tous mes amis plus spécialement mon frangin Sofiane, Zaki, Nihad, Katia,

Kamy, Biba et Aziz ;

Toutes les personnes qui connaissent Baby.

RABIA

Table des matières.

Table des matières

Introduction générale	09
Introduction	09
Un aperçu historique sur la linguistique contrastive	09
Questions de la recherche	10
Les hypothèses	11
Méthodologie	11
Démarche	12
Objectifs et motivations	12
Premier chapitre : Aspects méthodologiques et théoriques	
<i>Introduction partielle.....</i>	14
1. La récente réforme de l'enseignement en Algérie	15
1.1. Place des langues étrangères dans la réforme.....	16
1.2. Les changements menés par la réforme sur l'enseignement du français en Algérie	17
2. Les méthodologies d'enseignement	18
2.1. La méthode traditionnelle	19
2.2. La méthodologie directe	20
2.3. La méthodologie active	21
2.4. La méthode audio-orale	21
2.5. La méthode audio-visuelle (SGAV)	22
2.6. L'approche communicative	23
2.7. L'approche par compétences	23
3. Le Français langue étrangère (FLE)	25
4. La définition de La langue	25
4.1. Le bilinguisme	26
4.1.1 La langue maternelle	26
4.1.2 La langue étrangère	26
5. La linguistique contrastive	27
5.1. L'évolution et les actes fondamentaux de la linguistique contrastive.....	27

5.2. La linguistique contrastive parmi les autres disciplines	29
5.2.1. La typologie des langues.....	29
5.2.2. Linguistique comparée	29
6. Les interférences	30
6.1. Du point de vue linguistique.....	31
6.2. Du point de vue psycholinguistique	31
6.3. Du point de vue de la pédagogie des langues vivantes	31
7. Les manifestations linguistiques de l'interférence	31
7.1. La morphosyntaxe	31
7.2. La manifestation des interférences dans Les deux axes de la morphosyntaxe.....	32
7.2.1. Interférences lexicales	32
7.2.2. Interférences syntaxiques	33
8. La faute et l'erreur linguistique	33
8.1. La faute linguistique	33
8.2. L'erreur linguistique	34
8.2.1. Le point de vue béhavioriste	34
8.2.2. Le point de vue constructiviste	34
9. Erreur de compétence/ de performance	35
9.1. Erreurs de performance	35
9.2. Erreurs de compétence	35
10. Erreurs intra/interlinguales	36
10.1. Les erreurs interlinguales	36
10.2. Les erreurs intralinguales	37
11. La remédiation des erreurs	37
Conclusion partielle	39

Deuxième chapitre: Analyse contrastive, classification et remédiation des erreurs.....41

Introduction partielle	41
1. Description du corpus	42
2. La classification et l'analyse du corpus	42
2.1. Les erreurs interlinguales	43

2.1.1. Erreurs Lexicales	44
2.1.2. Récapitulatif.....	48
2.1.3. Erreurs Syntaxiques	50
2.1.4. Récapitulatif	53
2.2. Les erreurs intralinguales	55
2.2.1. Erreurs Lexicales	55
2.2.1.1. Récapitulatif	59
2.2.2. Erreurs Syntaxiques	60
2.2.2.1. Récapitulatif	66
3. Remédiation des erreurs repérées	69
<i>Conclusion partielle.....</i>	<i>72</i>
Conclusion général.....	74
Bibliographie.....	77
Annexe	

Introduction générale

Introduction

La langue est un moyen que l'homme ne peut négliger dans sa vie quotidienne; c'est dans la dimension sociale de la langue que les individus se comprennent, expriment leurs pensées et proclament leurs appartenances. Chaque génération adopte et développe un système de communication distinct par rapport aux autres. Dans ce sillage, DUBOIS.J (1999, p260) définit la langue comme étant : *«un instrument de communication, un système de signes vocaux spécifique aux membres d'une communauté»*.

Sans nul doute, en Algérie, dans une classe de français langue étrangère (FLE), l'apprenant trouve des difficultés à énoncer ou transcrire un message en utilisant la langue cible. De ce fait, ce dernier est sujet d'erreurs sur plusieurs niveaux de cette langue, à savoir, le niveau morphologique, syntaxique, phonologique et surtout grammatical. La cause est que l'apprenant fait référence à sa langue maternelle lors de l'apprentissage de la langue étrangère, c'est ce qui le pousse à établir les mêmes règles de sa langue maternelle dans la langue d'apprentissage, cela engendre ces erreurs dans ces productions écrites. A ce sujet A. Brahim (1992) cité dans GLOTTOPOL (2005) affirme que : *« la cause principale des difficultés et des erreurs dans l'apprentissage d'une deuxième langue réside dans les interférences de la langue maternelle. Celle ci provient des différences entre les deux langues aux quelles elles sont directement proportionnelles »*.

Un aperçu historique sur la linguistique contrastive

La linguistique contrastive remonte au 19^{ème} siècle, c'est une branche de la linguistique appliquée. Cette dernière propose une étude diachronique, elle est nommée aussi la « grammaire comparée » car elle met les mots en confrontation le plus souvent mais aussi les structures grammaticales de deux ou plusieurs langues. A ce sujet, ALIOUET F.Z (2011 p24) dit : *« La linguistique contrastive est une branche de la linguistique appliquée qui a pour objectif la comparaison des systèmes linguistiques de deux ou de plusieurs langues afin de faciliter leur enseignement et leur apprentissage. Cette définition implique la notion de « comparaison », cette notion qui remonte au dix-neuvième siècle, notamment dans la branche classique de la linguistique, appelée « grammaire comparée ». »*.

L'interférence entre la langue maternelle et la langue étrangère engendre les erreurs qui sont considérées par les enseignants de français et des autres langues étrangères comme une sorte de bête noire. Ce qui fait que Cette branche sert à dégager et étudier les traits de ressemblances entre deux ou plusieurs langues afin d'éviter ces erreurs à l'apprenant, ainsi de faire la distinction entre les deux systèmes linguistiques à savoir, sa langue maternelle et la langue cible (étrangère). C'est ce que ALIOUET F.Z (2011 p24) confirme en disant que :« *La linguistique contrastive est une branche de la linguistique appliquée qui a pour objectif [...]proposant une approche diachronique, qui confronte des mots et des structures grammaticales de deux ou de plusieurs langues, pour émettre l'hypothèse que les mots comparés qui se ressemblent renvoient à une forme unique qui a évolué de deux ou de plusieurs manières différentes. Le résultat des recherches comparatives permet d'établir les liens de parenté entre les langues et de les regrouper en « familles de langues ». On peut employer ces résultats dans les analyses contrastives : en principe, entre deux langues appartenant à la même. ».*

A cet effet, pour un meilleur apprentissage de la langue étrangère, l'enseignant devrait contribuer de manière efficace à diminuer le plus possible les erreurs chez les apprenants afin qu'ils puissent acquérir une compétence orale et écrite dans la langue étrangère.

Notre sujet de recherche s'intitule comme suit : « *Analyses contrastives, enseignement et remédiations des erreurs morphosyntaxiques chez les lycéens de deuxième année secondaire du lycée Lalla Fatma N'Soummer d'Amizour* ».

Questions de la recherche :

Nous allons essayer de répondre à une question principale qui va engendrer forcément d'autres questions secondaires. Nous allons mettre l'accent sur les erreurs dont il est impératif de savoir classer leurs types les plus fréquents dans les productions écrites des lycéens afin d'être en mesure d'y remédier. De ce fait, nous allons essayer de savoir et comprendre comment se manifestent ces erreurs morphosyntaxiques dans les productions écrites des élèves de 2^{ème} année secondaire ?

- Peut-on identifier les sources de ces erreurs ?

- peut-on élaborer une typologie des erreurs morphosyntaxiques?

- Comment faire un travail de remédiation à ces erreurs dans le cadre de l'enseignement du FLE ?

Les hypothèses :

Nous allons essayer d'effectuer une analyse contrastive des productions écrites réalisées par des élèves de 2^{ème} année secondaire on visant juste les erreurs morphosyntaxique, en répondant aux hypothèses suivantes :

Les erreurs peuvent être sous l'ordre suivant :

- L'accord en genre et en nombre, de la conjugaison (concordance des temps) et la morphologie des verbes au présent, au futur, au passé composé, imparfait etc.
- La confusion entre nature grammaticale et fonction syntaxique et même le choix du verbe.
- Cela toucherait même le niveau morphologique concernant l'affixation et la composition.
- le Choix de mots outils (prépositions, déterminants...).

Méthodologie :

Dans notre travaille, nous allons essayer de relever systématiquement des erreurs à partir d'un certain nombre de production écrites des apprenants lycéens dans des classes du FLE qui sont au nombre de soixante. Deux classes de deuxièmes années secondaire, de spécialité lettre et langue étrangères, du lycée « Lalla Fatma N'Soummer » d'Amizour.

Il s'agit des épreuves d'examens de la langue française, nous avons pris uniquement les productions écrites comme corpus de recherche sans toucher aux autres parties d'examens car c'est juste dans la production écrite où l'élève trouve la liberté de s'exprimer et de transcrire ses pensées sur le sujet posé en utilisant la langue française.

Les sujets abordés dans ces productions sont distincts entre les deux groupes, dans la première classe, le sujet abordé est « la grippe », quant au deuxième groupe, les apprenants font une description de deux graphes proposés, le premier est le cercle à secteur et le second sur le réchauffement climatique.

À partir de l'analyse de ces productions écrites, nous allons essayer de dégager un maximum d'erreurs morphosyntaxiques commises par les apprenants afin de réaliser une typologie de ces dernières.

Depuis cette analyse, nous allons essayer de relever les facteurs principaux qui ont poussé l'apprenant à commettre ces erreurs. À partir de la, nous allons essayer de proposer une remédiation à ces erreurs.

Démarche :

Afin de réaliser un travail structuré et bien enchaîné, nous avons décidé d'organiser notre travail comme suit : Un premier chapitre intitulé « aspects méthodologiques et théoriques » dans lequel nous définirons les concepts théoriques qui nous permettront d'orienter notre réflexion et aussi toucher à l'enseignement des erreurs et à leur remédiation.

Un second chapitre intitulé « analyse contrastive du corpus, classification et remédiation », dans lequel nous analyserons les erreurs morphosyntaxiques commises par les apprenants dans leurs productions écrites, puis faire une description et une classification de ces dernières.

Et à chaque fois que nous analyserons un type d'erreurs, nous essayons de le suivre par un ensemble de commentaires et à la fin, nous allons récapituler les résultats de notre analyse, pour proposer une remédiation à ce type d'erreurs repérées.

Objectifs et motivations

Notre objectif est d'étudier d'un point de vue contrastif les erreurs commises par les lycéens d'Amizour de deuxième année secondaire dans leurs écrits, et repérer les causes de ces dernières. Nous avons eu l'occasion d'appliquer cette démarche en analysant leurs productions écrites. Mais dans ce cas, notre motivation est l'envie de repérer les causes de ces erreurs à fin de les remédier.

PREMIER CHAPITRE

Aspects méthodologiques et théoriques

Introduction partielle :

Vu que notre sujet de recherche s'inscrit dans le domaine de la linguistique contrastive, comme il est évident nous envisagerons dans ce premier chapitre de survoler sur les divers concepts ayant rapport avec notre travail. Notre objet d'étude est les erreurs morphosyntaxiques dans les écrits des apprenants, pour cela nous allons toucher aux définitions de quelques concepts tels que les interférences de types intralinguale et interlinguale, les erreurs de performance ainsi de compétence, et la distinction entre l'erreur et la faute afin d'y enlever la confusion entre ces deux dernières.

1. La récente réforme de l'enseignement en Algérie :

Le dictionnaire le Robert (édition 2006) propose une définition générale du mot réforme : *« Réforme : changement profond apporté dans la forme d'une institution afin de l'améliorer, d'en obtenir de meilleurs résultats ».*

Les programmes de l'école algérienne connaissent de plus en plus de changements en matière d'enseignement et de pédagogie dans le but d'améliorer le niveau des élèves dans l'apprentissage des langues étrangères y compris l'arabe. A ce titre, MEKHNACH Mohammed (2005, p. 5) écrit que : *« les réformes entamées dans tous les domaines, il y a quelques années déjà, ne peuvent atteindre leurs objectifs que si elles sont menées de manière réfléchie, intelligente, méthodique et rationnelle ».*

Dans ce travail, nous allons faire un aperçu sur les pratiques didactiques et pédagogiques mises en œuvre dans le cadre de la récente réforme de l'enseignement et plus particulièrement l'apprentissage du français langue étrangère en Algérie. Cette réforme est basée sur l'approche par compétences, qui a été mise en œuvre en 2003 pour le cycle primaire, et à partir de l'année 2005/2006 pour le cycle secondaire.

C'est la commission nationale pour la réforme de l'éducation (CNRE) qui est chargée de la réforme du système éducatif algérien. Le ministre algérien de l'Éducation Nationale BENBOUZID Boubekour dans la préface de l'ouvrage intitulé *L'approche par compétences dans l'école algérienne* (2006 p10) précise que :

« Dans sa substance comme dans sa raison d'être, cette réforme dont l'ambition est de mettre l'école algérienne en adéquation avec les changements de tous ordres intervenus au sein de notre société durant ces dernières années, a donné naissance à un vaste chantier dans lequel l'action sur la ressource humaine prime évidemment sur celle portant sur les moyens matériels, même si ces derniers sont loin d'être négligeables. Mais, tout comme il est évident que l'élève est au centre de l'action éducative, il est également vrai que c'est l'élément humain, à savoir le personnel enseignant toutes catégories et tous niveaux confondus, qui est au centre de l'œuvre à mener ».

BENZENATI.N (2012/2013 ,p 17/14) avance qu' : « A partir de ce nouveau programme, les responsables espèrent un apprentissage de l'écriture, non pas seulement l'acquisition de compétences syntaxiques, lexicales et orthographiques, mais plutôt de décontextualiser l'écrit et mettre l'apprenant en contact le plus large possible avec les écrits de la vie sociale puisque c'est l'implication de l'apprenant dans une écriture extrascolaire, qui permettra une grande ouverture pour développer ses habiletés rédactionnelles. ». Les responsables qui souhaitent la réussite de cette réforme, ont donné une place privilégiée à l'apprentissage de l'écriture, c'est le cas des anciennes méthodologies. Mais ces dernières s'occupent beaucoup plus de l'acquisition des compétences de la langue à tous les niveaux (la syntaxe, le lexique, l'orthographe etc.) contrairement à la réforme actuelle qui touche à la vie sociale de l'apprenant (décontextualiser l'écrit) en lui offrant l'avantage de produire en utilisant l'écrit.

1.1. Place des langues étrangères dans la réforme :

A ce titre, MORSLY Dalila (1988, p201) dit : « *L'enseignement d'une langue étrangère permet généralement de répondre à deux types de besoins: un besoin culturel et un besoin communicatif au sens large.* ».

La réforme du système éducatif, dans le cadre pédagogique a pour objectif de développer l'enseignement des langues étrangères pour permettre à l'apprenant algérien d'avoir une bonne maîtrise de deux langues étrangères pour des intérêts stratégiques et culturels du pays et pour leur complémentarité avec la langue arabe.

Au sujet de l'enseignement des langues étrangères, Le président algérien Bouteflika à déclarer en 1999 au journal ELWATAN que: « (...) *la maîtrise des langues étrangères est devenue incontournable. Apprendre aux élèves, dès leur plus jeune âge, une ou deux autres langues de grande diffusion, c'est les doter des atouts indispensables pour réussir dans le monde de demain. Cette action passe, comme chacun peut le comprendre, aisément, par l'intégration de l'enseignement des langues étrangères dans les différents cycles du système éducatif pour, d'une part, permettre l'accès direct aux connaissances universelles et favoriser l'ouverture sur d'autres cultures et,*

d'autre part, assurer les articulations nécessaires entre les différents paliers et filières du secondaire, de la formation professionnelle et du supérieur. ».

1.2. Les changements menés par la réforme sur l'enseignement du français en Algérie :

Constatant la surcharge des programmes éducatifs, dans la récente réforme, on vise un savoir qui réponde aux capacités des apprenants, en faisant appel à l'approche par compétences. Elle s'appuie sur le cognitivisme comme méthode pédagogique, sur la lecture analytique dans la compréhension des textes et sur la contextualisation des tâches scolaires.

En Algérie, le français est considéré comme une langue très vivante, car elle est toujours présente dans tous les domaines parallèlement à la langue arabe. Ce statut est dû à des raisons historiques et culturelles liées à la présence coloniale française sur le territoire algérien pendant 132 ans. Donc l'Algérie n'a pas choisi d'être francophone. C'est ce que le président de la république algérienne a confirmé en 1999 en disant : *« l'Algérie est un pays qui n'appartient pas à la francophonie mais nous n'avons aucune raison d'avoir une attitude figée vis-à-vis de la langue française qui nous a appris et qui nous a, en tous cas ouvert la fenêtre de la culture française »*. Elle est reconnue par la société algérienne comme étant la première langue étrangère enseignée dans nos établissements (primaire-fondamentale-secondaire-université).

BEKKA. A et BENSAFIA. H (2011/2012, p09) disent que : *« L'école algérienne a opté pour un enseignement de la langue française comme première langue dans le système éducatif »*.

La langue française est enseignée comme matière dans les établissements algériens où elle est considérée comme un outil d'accès à un savoir universel et comme un moyen d'ouverture sur l'occident.

C'est évident que son enseignement et son apprentissage à l'école et dans d'autres établissements depuis l'enfance sont très importants car elle sert à développer chez l'apprenant l'imagination, le goût, la sensibilité et la découverte aussi.

Pour cela KANOVA (2008, p88) confirme en disant: « *En fait, le français en Algérie a vécu plusieurs évolutions, d'une langue du colonisateur à une langue littéraire, et finalement un véhicule de la culture algérienne et idiome de la modernité, de la science, de la technologie et de l'ouverture de l'algérien sur le monde* ».

En Algérie La langue française est enseignée comme étant une langue étrangère dès la troisième année de l'enseignement primaire. L'état algérien offre chaque année aux apprenants des manuels sur la langue française, et ce, durant tout son parcours scolaire (primaire, moyen, secondaire). A ce stade des apprentissages, l'enseignement de la langue française vise essentiellement la construction de la langue aux niveaux phonologique, morphologique et morphosyntaxiques à des fins de communication. Durant le cursus scolaire l'apprenant construit simultanément ses apprentissages à l'oral et à l'écrit.

Au cycle primaire, le français est introduit en 2006/2007 à partir de la 3^{ème} année, car il semble que l'âge joue un rôle essentiel dans le processus d'acquisition. L'enfant moins de dix ans fait preuve de capacités excellentes, d'une formidable curiosité, d'une grande spontanéité, ainsi que d'une grande flexibilité cognitive à restituer la prosodie d'une langue étrangère. Ce qui fait que le cycle primaire constitue une base pour l'apprenant et une période d'acquisition et de construction de ses apprentissages à l'oral comme à l'écrit. Alors L'enseignement/apprentissage du français au cycle primaire a pour objectif d'obtenir des compétences de communication pour ensuite les développer aux cycles fondamental et secondaire.

1. Les méthodologies d'enseignement :

Les Méthodologies d'enseignement ce sont les démarches adoptées par des chercheurs, des didacticiens, des linguistes, des éditeurs et des enseignants afin de réaliser une méthode d'enseignement qui répond aux objectifs visés lors de l'apprentissage. Elle doit offrir des procédures d'apprentissage pour pouvoir réaliser leur objectifs à la fin de l'apprentissage.

Il existe plusieurs méthodologies qui sont apparues et évolué eu fur-à-mesure. PUREN (1988, p17) précise qu'une méthodologie : « *est un ensemble cohérent de*

procédés, techniques et méthodes qui s'est révélé capable, sur une certaine période historique et chez des concepteurs différents, de générer des cours relativement originaux par rapport aux cours antérieurs et équivalents entre eux quant aux pratiques d'enseignement /apprentissage induites ».

Depuis le XIX^{ème} siècle et jusqu'à nos jours, divers méthodologies se sont succédées (La méthodologie traditionnelle, La méthodologie directe, La méthodologie active, La méthode audio-orale, La méthodologie Structuro-globale audio-visuelle (SGAV), L'approche communicative, L'approche actionnelle), chacune adopte des procédures propres à elle, à savoir les besoins de la société. Ces méthodes d'enseignements ont un point de convergence sur le fait de faire appel à la langue maternelle durant l'apprentissage d'une langue étrangère, pour cela nous allons faire un aperçu sur ces méthodes d'enseignements et le statu qu'elles offrent à la langue maternelle.

1.1. La méthode traditionnelle :

Elle est adoptée dans le 18^{ème} et la première moitié du 19^{ème} siècle, C'est une méthodologie classique appelée aussi « méthodologie de la grammaire-traduction ». Cette méthodologie est la plus vieille des méthodes d'enseignement et apprentissage des langues étrangères.

La méthodologie traditionnelle se basait sur la lecture et la traduction de textes littéraires d'auteurs en langue étrangère. Son objectif principal était d'enseigner une langue étrangère à partir de la traduction. A ce sujet BERKANE Malek (2011 / 2012, p14) disait que: « *Son objectif principal était d'enseigner une langue étrangère à partir de la traduction. Elle visait aussi préparer l'élève à bien écrire la langue sachant que l'enseignant devait maîtriser les deux langues* ».

Pour cette méthode, l'écrit occupe une place primordiale par rapport à l'oral et la grammaire est enseignée d'une manière explicite. Pour COSTE. D (1972, p12) cette méthodologie possède : « *un livre de grammaire où l'élève trouve des règles et des explications qui renvoient à une conception normative plus souvent qu'une description cohérente du système de la langue. [...], un dictionnaire bilingue et/ou un*

ouvrage regroupant par centre d'intérêt de longues listes de noms, de verbes, d'adjectifs accolés. Leurs équivalents dans la langue maternelle. [...], des textes traduire dans un sens ou dans l'autre, littéraire de préférence et dès que possible. ».

La langue maternelle a une place non négligeable pour cette méthodologie. Car elle suit toutes les pratiques pédagogiques à travers la traduction en langue maternelle tel le vocabulaire qui était enseigné par des listes de mots que l'apprenant devait connaître en utilisant un dictionnaire bilingue (langue cible/langue maternelle) et sans oublier les textes traduits de la langue étrangère vers la langue maternelle des apprenants. La langue maternelle permettait alors d'expliquer les concepts difficiles à exprimer en langue étrangère et de parvenir à la traduction qui se fait en terme de thème.

On constate que pour la méthodologie traditionnelle, la langue étrangère est considérée comme « un objet » de l'enseignement, en revanche la langue maternelle, est considérée comme « outil ».

1.2. La méthodologie directe :

En ce qui concerne la méthodologie directe, l'utilisation de la langue maternelle de l'apprenant est bien rejetée, c'est l'utilisation totale de la langue étrangère (cible) sans aucune interférence à la langue maternelle, elle adopte une méthode active et directe, elle privilégie l'oral par rapport à l'écrit plus simplement et concrètement.

PUREN (1988, p16) explique cela en disant : « *l'expression de méthode directe y désignera donc tous les procédés et techniques destinés à éviter le recours à l'intermédiaire de la langue maternelle des élèves, celle de méthode orale, tous ceux visant à faire pratiquer oralement la langue étrangère en classe* ».

Ce qui fait que Les principes fondamentaux de la méthodologie directe sont, premièrement, par l'enseignement des mots de la langue étrangère, l'enseignant encourage l'apprenant à penser le plus tôt possible en langue étrangère sans l'intermédiaire de la langue maternelle, deuxièmement, l'utilisation de l'oral de la langue étrangère sans faire appel aux formes écrites. Enfin elle privilégie la méthode conversationnelle par question-réponse dirigé par l'enseignant.

1.3. La méthodologie active :

La méthodologie active a été utilisée dans l'enseignement des langues étrangères depuis 1920 jusqu'aux années 1960. Elle est née suite au refus de la méthodologie directe par les enseignants qui demandèrent un mélange entre le traditionnel et le moderne. En effet, cette méthodologie a pris plusieurs nominations telles que : méthodologie éclectique, méthodologie mixte et méthodologie orale. Elle est basée sur l'utilisation des activités motivantes pour faire travailler l'apprenant et qu'il devient actif.

L'apprentissage se fait par la découverte et l'exploitation du matériel présenté et par l'usage des exercices qui implique l'activité des sens. Les méthodologues actifs visent une verticalité entre la présence des trois objectifs de l'enseignement et apprentissage des langues étrangères qui sont : formatif, culturel et pratique. Ce qui fait qu'ils permettent l'utilisation de la langue maternelle lors de l'apprentissage. Cette méthodologie a adopté la méthode orale et elle a rendu au texte écrit sa place comme support didactique.

Pour le vocabulaire, cette méthode permet le recours à la langue maternelle des apprenants pour le besoin de l'explication. Autrement dit, elle permet d'utiliser de la traduction (vers la langue maternelle) pour expliquer le sens de nouveaux mots.

Pour faciliter la compréhension et éviter le plus possible la traduction du vocabulaire, les leçons se font sous l'exposition des thèmes de la vie quotidienne en faisant appel aux images.

Cette méthode essaye d'éviter l'empirisme dans l'enseignement de la grammaire pour cela elle suit une démarche inductive qui favorise la morphologie sur la syntaxe. Pour un meilleur apprentissage des langues, la méthodologie active vise l'évolution psychologique de l'apprenant en créant une ambition à son activité.

1.4. La méthode audio-orale :

La nouvelle méthodologie nommée (méthode audio-orale) est fondée pour donner une solution nouvelle aux problèmes de l'enseignement des langues Etrangères.

Elle est Développée aux Etats - Unis dès 1950 par Rivers (1964) qui s'inspire des travaux de Brooks (1960) et de Politzer (1961). Le but de cette méthode est de développer chez l'apprenant les quatre habiletés langagières suivantes : comprendre, parler, lire et écrire. Elle accorde de l'importance à l'oral, elle fait appel à l'écrit en second lieu dans chaque leçon.

Cette méthode a été remise en question pour le problème de transfert, selon GERMAIN (1993, p.147) : « *L'absence de transfert hors de la salle de classe, de ce qui avait été acquis en classe* ».

Elle amène l'apprenant à produire des comportements langagiers les plus proches possible de situations réelles, Pour GALISSON et COSTE (1976, p.56) : « *la priorité à la langue orale, mais elle privilégie la notion de « modèle » à imiter, dans des exercices dits « structuraux »* ». En effet, les exercices structuraux ennuyaient les élèves, et cela les démotivaient.

De plus, les habitudes linguistiques de la langue maternelle étaient considérées principalement comme une source d'interférences lors de l'apprentissage d'une langue étrangère; afin de les éviter, il était recommandé d'utiliser la langue étrangère en classe.

1.5. La méthode audio-visuelle (SGAV) :

Cette méthode est Initiée dès les années 1950. La cohérence de la méthode audiovisuelle était construite autour de l'utilisation associée de **l'image** et du **son**. La Méthode Audio-visuelle adopte la méthodologie directe, en essayant de donner des solutions aux problèmes auxquels les méthodologies directes ont subies. La méthodologie SGAV se base sur la situation de communication, le dialogue et l'image. Elle accordait la priorité à l'oral sur l'écrit.

Cette méthode s'applique aussi bien à l'enseignement du lexique qu'à l'enseignement grammatical mais sans aucun recours à la traduction en langue maternelle. Autrement dit, elle refuse la traduction interlinguale (passage par la langue maternelle) comme moyen d'accès au sens. La méthode audiovisuelle maintient un

document de base dialogué pour le besoin de présenter le vocabulaire et les structures à étudier.

La méthodologie S.G.A.V. met en place un matériel important et des dispositifs d'enseignement qui comportent des formations spécifiques aux enseignants par le biais de stages.

1.6. L'approche communicative :

L'approche communicative s'est développée en France à partir des années 1970, Conçue dans la lignée de l'évolution de la didactique des langues. L'approche communicative a permis de reconsidérer la définition des méthodologies, méthodes et démarches dans le domaine, c'est est le fruit de plusieurs courants de recherches en linguistique et didactique et la suite à différents besoins.

La nouvelle méthodologie s'imposait comme une approche diversifiée dont la préoccupation était de s'adapter aux besoins langagiers de chaque public. Pour cette méthodologie, le français est considéré comme un instrument qui vise la communication orale en situation de classe uniquement. Cette approche fournis une compétence de compréhension immédiate, elle donne l'importance à la compréhension de textes plutôt qu'à la production.

L'approche communicative détermine les besoins langagiers des apprenants en fonction des actes de parole qu'ils auront à accomplir dans certaines situations. Elle favorise l'utilisation de la langue étrangère, mais elle ne refuse pas l'utilisation de la langue maternelle et la traduction. En ce qui concerne l'erreur, elle est considérée comme inévitable.

1.7. L'approche par compétences :

L'approche par compétences est dominante dans le monde scolaire du XXe siècle, elle s'appuie sur le savoir et savoir faire, ainsi le savoir-être que l'apprenant acquière à la fin d'une activité donnée.

C'est tout-à-fait le contraire des anciennes méthodes, l'approche par compétences met l'apprenant au centre des préoccupations des programmes scolaires; les anciennes méthodologies scindent les programmes scolaires en trois objectifs (objectifs principaux, objectifs secondaires et objectifs opérationnels) cela met l'élève dans une situation où il comprend les notions sans savoir le lien entre son apprentissage et sa vie de tous les jours, c'est ce qui a poussé cette méthodologie à apporter des solutions. G. DALGALIAN (1980, p10) dira à cet effet : « *Un apprentissage valable n'a lieu que lorsque son objet est perçu par l'étudiant comme ayant un rapport avec ses projets personnels* ».

Cette méthodologie vise l'action « problèmes/sens » c'est-à-dire qu'elle n'attend pas les résultats à la fin de l'apprentissage pour réaliser des solutions, mais elle apporte des remédiations définitives aux problèmes de l'apprentissage au cours de l'apprentissage même, car le savoir n'est pas stable dans leur configuration disciplinaire mais le savoir prend une construction dynamique. La compétence est finalisée et contextualisée, elle prend en considération les éléments extrascolaires.

Il est indispensable que les apprenants découvrent par eux-mêmes certains savoirs disciplinaires de base, par une démarche patiente et laborieuse proche de la recherche et du débat.

Pour cette méthodologie, l'idée de mise en situation est essentielle, et la compétence se manifeste rarement à travers une énumération ou un résultat chiffré, mais plus à travers un jugement global. La progression de chaque élève est prise en considération, à partir de divers procédés d'observation.

L'évaluation des compétences des apprenants ne se fait plus par la pratique des examens traditionnels à la fin de l'apprentissage, mais elle se fait au fur-à mesure de l'apprentissage. Puisque elle ne néglige pas le contexte hors scolaire (la vie des apprenants), l'approche par compétence ne refuse pas la présence de la langue

maternelle, malgré les problèmes d'interférences qu'elle pose, mais elle cherche des solutions face aux problèmes.

2. Le Français langue étrangère (FLE) :

Cette notion s'emploie quand le français n'a pas de statut particulier dans le pays considéré tel le cas de l'Algérie. Par exemple, l'arabe est une langue étrangère en France ; de la même façon, le français est considéré comme une langue étrangère en Algérie.

Le FLE apporte une vision différente de l'apprentissage et de l'enseignement. Le français ne s'enseigne pas de la même façon à des étrangers qu'aux natifs de langue maternelle car le système des deux langues « langue étrangère (le cas du français en Algérie) et langue maternelle (qui est l'arabe généralement en Algérie) » n'est pas le même. En FLE, l'apprenant dispose déjà des connaissances de sa langue maternelle qui pourra influencer positivement « transferts » ou négativement « interférences » sur l'apprentissage du français.

3. La définition de La langue :

A l'échelle d'une communauté, la langue devient un pur objet social. Le dictionnaire français LAROUSSE, définit la langue comme étant : « *Système de signes vocaux, éventuellement graphiques, propre à une communauté d'individus, qui l'utilisent pour s'exprimer et communiquer entre eux* ». La langue est un produit collectif des communautés linguistiques qui permet l'expression et la transmission de chaque expérience humaine possible. Autrement dit on désigne par la langue, l'instrument de communication pur à un groupe ou à une communauté linguistique donnée, c'est une instruction de signes vocaux.

Pour SAUSSURE. F (2002, p22), la langue est : « *un système de signes exprimant des idées, et par là, comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires, etc. elle est seulement la plus importante de ces systèmes* ».

4.1 Le bilinguisme :

L'humain peut être un bilingue c'est-à-dire qu'il a la maîtrise d'une autre langue étrangère à part celle nommée langue maternelle. Le dictionnaire français LAROUSSE le définit comme : « *Situation d'un individu parlant couramment deux langues différentes [...]; situation d'une communauté où se pratiquent concurremment deux langues.* ». De cela nous allons définir la langue maternelle et celle nommée étrangère :

4.1.1 La langue maternelle :

BEKKA. A et BENSAFI. H (2011/2012, p20), définissent la langue maternelle comme étant : « *la première langue qu'acquiert un individu, par exemple ; si un enfant est mis dans le bain de la langue française, il continuera à l'exercer même en Algérie* ».

La langue maternelle est considérée comme la première langue (langue native) qu'un individu acquiert. Elle n'est pas forcément la langue de la mère, elle peut être la langue du père ou ni l'un ni l'autre, Par exemple, le cas d'un enfant de parents immigrés (l'enfant adopte la langue du pays d'accueil comme langue maternelle).

D'après MACKEY. W (1997, p184): « *la langue maternelle n'est pas nécessairement la première langue de la mère ou du père ; ce n'est même pas toujours leur langue principale. Même appellation que la langue enseignée à l'école, il peut s'agir d'un dialecte, apparenté à cette dernière par son origine* ».

Généralement, la langue maternelle est celle qui est parlée par les natifs du pays où la personne habite. Il s'agit aussi de la langue acquise d'une manière naturelle, adopté par l'interaction avec l'entourage immédiat, sans aucune trace d'une intervention pédagogique.

4.1.2 La langue étrangère :

Une langue étrangère n'est pas la langue maternelle d'une personne, c'est à partir de l'apprentissage que l'apprenant adopte et maîtrise cette langue (milieu non naturel). Elle vient juste après la langue maternelle. MACKEY. W (1997, p184) explique : « *langue seconde et langue étrangère se définissent évidemment comme ce*

qui figure à l'extérieur du champ délimité-sur la base de critères variables, comme étant celui de la langue maternelle et de la langue première ».

CUQ Jean-Pierre, GRUCA Isabelle (2002, p167) annoncent que « *Apprendre une langue étrangère ne signifie plus simplement acquérir un savoir linguistique, mais savoir s'en servir pour agir dans cette langue et savoir opérer un choix entre différentes expressions possibles liées aux structures grammaticales et au vocabulaire qui sont subordonnés à l'acte que l'on désire accomplir et aux paramètres qui en commandent la réalisation* ». Apprendre une langue étrangère ce n'est pas juste maîtriser son système linguistique mais comment s'en servir lors de la nécessité.

5. La linguistique contrastive :

5.1 L'évolution et les actes fondamentaux de la linguistique contrastive :

Dès la fin du XIX^{ème} siècle et au cours du XX^{ème} siècle, l'idée que la langue maternelle influe sur la langue seconde s'est largement propagée.

En 1945, Fries pensait que les matériaux les plus efficaces pour l'apprentissage d'une langue étaient ceux que procurait une comparaison de la langue à apprendre.

Les origines remontent aux années 1950. L'idée d'une analyse contrastive qui est fondée sur des descriptions linguistiques et à l'analyse des erreurs. Deux ouvrages peuvent être cités, celui de WEINREICH (1953) sur le contact des langues, et celui de LADO (1957) avec son ouvrage qui est considéré comme l'ouvrage fondateur de la discipline en développant l'idée de FRIES. Cet ouvrage propose une approche complète aux problèmes grammaticaux, aussi il traite des phénomènes de lexique et de phonétique. Idée d'une analyse contrastive fondée sur des descriptions linguistiques et sur l'analyse des erreurs.

La linguistique contrastive est une approche purement linguistique qui ne touche pas aux obstacles didactiques. Parmi ces objectifs, confirmer que les langues ne se ressemblent pas à tous les niveaux (syntaxique, phonétique, morphologique etc.). Et qu'on ne peut pas confronter deux langues.

Au début La linguistique contrastive préjuge que les langues sont complètement différentes, mais leurs théories du langage renvoient à la même, pour cela elle permet de faire non seulement une description mais aussi une comparaison entre les langues autrement dit, malgré la diversité des langues, cet instrument théorique peut rendre des objets comparablement différents.

DEBYSER. F (1970, p31) avance que : « *La linguistique contrastive dont les ambitions de départ étaient qu'une comparaison "terme à terme, rigoureuse et systématique" de deux langues et surtout de leurs différences structurales était possible et devait permettre de réaliser des méthodes mieux adaptées aux difficultés spécifiques que rencontre, dans l'étude d'une langue étrangère, une population scolaire d'une langue maternelle donnée* ».

La linguistique contrastive suppose aussi au départ que l'enseignement et l'apprentissage d'une langue étrangère ne pose pas les mêmes problèmes que l'apprentissage de la langue maternelle car durant l'apprentissage de sa langue maternelle l'apprenant transcrit ses pensées en utilisant toujours sa langue maternelle, alors l'apprenant n'aura aucun obstacle durant cet apprentissage contrairement à l'apprentissage d'une langue étrangère où l'apprenant trouve un obstacle qui est celui de l'interférence, c'est-à-dire durant l'apprentissage d'une langue étrangère l'apprenant est soumis de temps en temps à faire référence et à faire appel à des éléments propres à sa langue maternelle en les utilisant dans la langue d'apprentissage. Pour cela BEKKA. A et BENSALIA. H (2011/2012, p09) disent que : « *De là commence la confusion entre les règles des langues en usage et le risque de commettre des erreurs pendant l'apprentissage où le lecteur fait appel à sa langue maternelle dès qu'il a des difficultés de production dans la langue étrangère. Dans ce cas on parle de l'influence de la langue source... sur la langue cible* ».

Les indications que la linguistique contrastive apporte sont destinées aux enseignants plutôt qu'aux élèves. En conséquence elle semble s'intéresser à l'enseignement qu'à l'apprentissage, ce qui fait qu'elle arme le professeur d'un arsenal d'exercices correctifs afin de mettre un terme aux interférences linguistiques que les apprenants impliquent dans leurs productions durant l'apprentissage d'une langue cible.

5.2 La linguistique contrastive parmi les autres disciplines :

Pour Sörös Anna (2008, p18), La linguistique contrastive est aperçue comme « *une branche de la linguistique appliquée dont l'objectif est la comparaison des systèmes linguistiques de deux ou de plusieurs langues afin de faciliter leur enseignement et leur apprentissage* ».

Il existe plusieurs branches linguistiques, comme la linguistique contrastive, qui font une comparaison entre les langues, telle, la linguistique appliquée qui est considérée comme une science d'où s'inspire la linguistique contrastive.

Pour mieux identifier la linguistique contrastive nous allons présenter brièvement les disciplines desquels elle s'inspire.

5.2.1. La typologie des langues :

La linguistique contrastive a une relation avec une autre discipline linguistique nommée « typologie des langues » car cette dernière fait une analyse de groupes de langues pour classifier les critères du langage humain, et ce, en prenant en considération les points de ressemblance et de différence entre ces langues, puis réaliser des typologies propres aux critères dégagés. Mais ces deux disciplines ont deux critères de convergence, d'une part la typologie des langues prend comme corpus d'analyse toutes les langues du monde contrairement à la linguistique contrastive qui confronte deux langues ou quelques langues selon le choix du linguiste. D' autre part, la linguistique contrastive est considérée comme une discipline de la linguistique comparée contrairement à la typologie qui se rapproche de la linguistique générale.

5.2.2. Linguistique comparée :

Cette discipline est apparue au 20^{ème} siècle, elle s'est fondée sur la constatation, elle explique systématiquement les ressemblances et les différences entre les langues. C'est à partir de cette discipline qu'est née l'idée d'existence de groupes de langues descendues de la même famille. Elle fait une analyse diachronique pour dégager et découvrir les racines des langues et l'étymologie des mots.

6. Les interférences :

Durant l'apprentissage d'une langue étrangère, le phénomène linguistique nommé interférence est non négligeable, ce dernier empêche l'acquisition correcte de la langue cible.

L'interférence linguistique demeure l'une des difficultés auxquelles se heurtent continuellement les apprenants durant le processus d'apprentissage d'une langue étrangère. WEINRICH. U donne une définition à l'interférence dans l'ouvrage CALVET Louis Jean (1993, p23), en disant : « *le mot interférence désigne un remaniement de deux structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocalisme* ». D'après ce dernier, Durant son apprentissage de la langue étrangère, l'apprenant fait appel à des éléments de sa langue maternelle en les introduisant dans la langue étrangère sur tous les niveaux de la langue (phonétique, lexical, morphologique, syntaxique).

L'interférence à la langue maternelle durant l'apprentissage d'une langue étrangère peut influencer négativement mais aussi positivement.

D'une part, l'interférence de l'apprenant à la langue maternelle peut accélérer l'apprentissage d'une langue étrangère mais juste si l'apprenant fait appel à des éléments de sa langue maternelle qui sont semblables à ceux de la langue d'apprentissage (langue cible) entraîne une influence positive sur l'apprentissage. C'est ce que MOREAU (1997, p178-179) signale, en disant : « *l'apprenant d'une langue seconde procède souvent à un transfert d'éléments de la langue maternelle vers la langue cible. Cette stratégie est adéquate lorsque les deux structures sont semblables : par exemple, l'ordre peut être le même dans les deux langues. Dans ce cas, on parle de transfert positif* ».

D'autre part, les interférences de la langue cible à la langue étrangère sont majoritairement négatifs, car dans la plupart des cas, l'apprenant tire des éléments de

sa langue maternelle en les introduisant dans la langue d'apprentissage, à ce sujet, SADI. N (2014) propose l'exemple d' « *un apprenant kabyle prend le mot kabyle (Tissekfelt) en tant que mot féminin et l'introduire dans le mot (Bouton) qui est dans la langue française un mot masculin, alors au lieu de dire en français (Un Bouton) l'apprenant kabyle dit (Une bouton).* ».

BESSE H et PORQUIER. R (1991, p209) confirment aussi cette situation, en disant : « *Les individus tendent à transférer dans la langue étrangère, en production, et en réception, les caractéristiques formelles et sémantiques de leur langue maternelle (ou la langue source). Ce qui est similaire est facilement transféré, donc facile à apprendre, ce qui est différent donne lieu à un transfert négatif (ou interférence) et donc à des erreurs de manifestation des difficultés d'apprentissage* ».

6.1 Du point de vue linguistique: l'interférence est définie comme un fait de bilinguisme réalisé par un contact entre deux ou plusieurs langues.

6.2 Du point de vue psycholinguistique: d'après DEBYSER. F, l'interférence peut être considérée comme « *l'effet négatif que peut avoir une habitude sur l'apprentissage d'une autre habitude* ».

6.3 Du point de vue de la pédagogie des langues vivantes: l'interférence est un type de faute que l'apprenant commet lors de l'apprentissage d'une langue étrangère sous l'effet des structures de sa langue maternelle.

7. Les manifestations linguistiques de l'interférence :

L'interférence linguistique touche tous le système linguistique de la langue, au niveau : phonétique, lexicale, syntaxique et morphologique.

Vu notre thème de recherche qui se base sur les interférences d'ordre morphosyntaxique, nous allons définir :

7.1 La morphosyntaxe :

La morphosyntaxe est définie dans le Petit Robert comme « *L'étude des formes et des règles de combinaison régissant la formation des énoncés* », La morphosyntaxe

s'occupe de la combinaison entre les mots qui forment une phrase pour l'objectif de la cohérence de cette dernière.

On distinguera quatre niveaux de morphosyntaxe :

- **Lexical** : racine des mots ;
- **Flexionnel** : terminaison des mots ;
- **Contextuel** : marqueurs syntaxiques ayant un caractère obligatoire et dont l'emplacement est strictement déterminé ;
- **Positionnel** : organisation des mots ou groupes de mots présentant une certaine flexibilité.

Dans la morphosyntaxe on évoque deux termes, premièrement le lexique, qui englobe l'ensemble des mots qui compose une langue, deuxièmement, la syntaxe est l'ensemble des relations entre les éléments qui composent le lexique.

7.2 La manifestation des interférences dans Les deux axes de la morphosyntaxe :

A propos des interférences morphosyntaxiques on distingue deux notions : Les interférences lexicales et les interférences syntaxiques.

7.2.1 Interférences lexicales :

HAMERS.J .F (1997, p178), discute la notion d'interférences de types lexicales : « *On parlera d'interférences lexicales lorsque le locuteur bilingue remplace, de façon inconsciente, un mot de la langue parlée par un mot de son autre. On en recense divers formes, soit que le locuteur opère une substitution de mots simple(...), soit qu'il remplace la racine et la combine avec un préfixe ou un suffixe(...), soit qu'il utilise de faux amis etc.* », pour ce dernier, l'interférence lexicale est le fait qu'un bilingue puise un mot de sa langue maternelle pour l'utiliser inconsciemment dans la langue cible, c'est-à-dire sans rendre compte de l'erreur commise. HAMERS, détermine trois formes d'interférences lexicales où le bilingue opère :

- la substitution d'un mot simple par un autre mot simple ;
- le remplacement et la combinaison du radicale avec un suffixe ou un préfixe ;
- l'utilisation de faux amis.

La lexicologie est la science qui prend la lexie (mot) comme objet d'étude, elle étudie les unités qui ont un sens appartenant au langage, les mots et leur fonctionnement.

7.2.2 Interférences syntaxiques :

En ce qui concerne les interférences syntaxiques, elles sont : « *Plus généralement qualifiées de transferts grammaticaux, de telles interférences se produisent lorsque des modalités d'ordre, d'accord, de sélection ou de modification automatique propres à une langue sont appliquées à des segments d'une autre langue. Il arrive, de plus, que les modalités grammaticales obligatoires dans la langue d'accueil ne soient pas appliquées aux unités empruntées. contrairement aux interférences lexicales qui peuvent infléchir l'histoire d'une langue, dans le cas d'un bilinguisme de masse par exemple, les interférences grammaticales ne semblent pas affecter en profondeur leur langue d'accueil* », ce type d'interférences sont liées au transfert des composantes grammaticales de la langue maternelle « l'ordre, l'accord, les déterminants, les propositions, l'usage des pronoms, le temps et le mode » vers la langue d'apprentissage, pourtant les langues diffèrent généralement dans l'ordre des mots qui composent un énoncé quelconque et engendrent l'incompréhension.

8. *La faute et l'erreur linguistique :*

Contrairement à l'oral où le message peut être transmis par un seul mot, pour l'écrit, il est essentiel de construire des phrases interprétables et bien structurées grammaticalement pour que le message puisse être transmis et bien interprété.

Durant l'apprentissage d'une langue étrangère, l'apprenant se prend au piège en commettant des erreurs et/ou fautes de productions écrites. Les termes erreurs et fautes sont considérés souvent comme étant synonymes portant en réalité chacun un sens spécifique. Nous essaierons de les définir en détail :

8.1 *La faute linguistique :*

Elle est liée à la performance. Aussitôt son attention attirée sur elle l'apprenant en prend conscience et fait lui-même la correction de la faute commise parce qu'il connaît la règle du système linguistique.

En didactique des langues étrangères, d'après MARQUILLO Larruy (2003, p120) les fautes correspondent à « *des erreurs de type (lapsus) inattention/fatigue que l'apprenant peut corriger (oubli des marques de pluriel, alors que le mécanisme est maîtrisé)* ».

8.2 L'erreur linguistique :

L'erreur est définie dans le dictionnaire de l'académie française comme « *action de se tromper, de s'écarter de la vérité" ou " ce qui n'est pas conforme au vrai, au réel, ou à une norme définie* ».

L'erreur se fait d'une façon inconsciente et involontaire car elles sont liées à la compétence de l'apprenant. Autrement dit l'apprenant souffre d'une méconnaissance ou bien de connaissances incomplètes du système linguistique de la langue d'apprentissage c'est pour cela qu'il commet des erreurs. D'après MARQUILLO Larruy(2003, p120) les erreurs : «*relèvent d'une méconnaissance de la règle de fonctionnement (par exemple, accorder le pluriel de "cheval" en chevaux lorsqu'on ignore qu'il s'agit d'un pluriel irrégulier)* ». Ce qui confirme qu'elles se distinguent de la notion de fautes.

Chaque école donne un point de vue différent par rapport à une autre sur la définition et le statut de l'erreur lors de l'apprentissage d'une langue étrangère. Pour cela nous signalons deux points de vue divergents.

8.2.1 Le point de vue béhavioriste :

Pour les béhavioristes l'enseignant doit réaliser un apprentissage sans aucune trace d'erreur, pour ce courant- ci l'enseignant suit une méthode parfaite où il n'y aurait jamais d'erreurs. Pour Corder (S.-P) (1980 p.9) « *L'apparition d'erreurs n'est alors que l'indice de techniques pédagogiques inadéquates* ».

8.2.2 Le point de vue constructiviste :

Pour les *constructivistes*, on ne peut jamais échapper aux erreurs durant l'apprentissage des langues étrangères, les erreurs sont témoins des difficultés que l'apprenant rencontre durant l'apprentissage. Pour cela ces erreurs doivent être traitées,

corrigées et résolues pour un meilleur apprentissage, une meilleure utilisation et une meilleure production de la langue par l'apprenant.

Une erreur est une sorte de violation du code grammatical ou sémantique de la langue d'apprentissage que l'apprenant commet. On distingue deux types d'erreurs: erreurs de performance et erreurs de compétence.

9. Erreur de compétence/ de performance : Afin de mieux élargir et mieux expliquer la notion d'erreurs, nous allons faire un aperçu sur ces deux types d'erreurs :

9.1 Erreurs de performance :

BESSE. H et PORQUILLER. R (1991, p209) disent que : « *Il s'agit des erreurs d'inattention passagères, d'oubli, de "lapsus", dues à des distractions, à la fatigue ou au stress survenant lors des épreuves aboutissant à une perturbation dans l'application d'une règle pourtant connue* ». Ce qui signifie que L'apprenant maîtrise la règle qu'il aurait dû appliquer mais à cause de la mauvaise concentration ou de la perturbation que cette apprenant rentre dans ce piège ; ce qui fait qu'il est capable de se corrigé. Alors l'apprenant commis une faute non pas une erreur.

9.2 Erreurs de compétence :

Contrairement aux erreurs de performance, BESSE. H et PORQUIER. R (1991, p 209) confirment que « *Il s'agit des erreurs que l'apprenant ne peut pas corriger. L'apprenant en commet non pas à cause d'une inaptitude mais à cause de son niveau de connaissance de la langue étrangère étudiée à un moment donné* ». L'erreur que l'apprenant commet, démontre les capacités et les connaissances imparfaites de la langue cible. Certes Les erreurs démontrent la progression de l'apprentissage d'un apprenant, car s'il commet moins d'erreur cela signifie que l'apprenant maîtrise de plus en plus la langue cible.

Néanmoins lorsqu'il progresse, il se perfectionne et acquiert plus d'expérience, il ne fera plus ou peu de tels types d'erreurs.

10. Erreurs intra/interlinguales :

Ce type d'erreurs commises par l'apprenant est causé soit par la confusion phonologique, morphosyntaxique, Sémantique et lexicale entre sa langue maternelle avec la langue d'apprentissage ou à cause de la non maîtrise du système de la langue cible même.

Alors pour faire une distinction entre erreurs interlinguales et erreurs intralinguales on doit déterminer si les erreurs proviennent de la langue maternelle ou de la grammaire étrangère intériorisée quand cette dernière partage déjà des règles avec la langue d'apprentissage (cible).

Alors ces erreurs produites peuvent être d'ordre interlinguales ou intralinguales. Pour cela nous allons définir ces deux dernières notions comme suit :

10.1 Les erreurs interlinguales :

L'apprentissage d'une nouvelle langue étrangère vient superposer ces savoirs. Or, le contact entre la langue maternelle et la langue étrangère peut soit résulter d'une accélération du processus d'un nouvel apprentissage, ou du freinage de ce dernier suite à des erreurs d'interférences dites linguistiques ou interlinguales.

ÖZTOKAT (1993, p69) avance que « *Les erreurs interlinguales sont celles qui proviennent en général de l'interférence, c'est-à-dire des transferts négatifs que fait l'apprenant de sa langue maternelle à la langue étrangère qu'il est en train d'apprendre* ».

Ces interférences proviennent des ressemblances ou des dissemblances linguistiques entre la langue maternelle et la langue d'apprentissage. Pour illustrer cette définition KHELEF. H (2006-2007, p12) dit : « *Le phénomène de l'hypercorrection peut s'expliquer tant par des interférences interlinguales que par des interférences intralinguales ; le locuteur refuse d'utiliser des termes ou des formes ressemblant trop à sa langue maternelle. S'il a le choix entre une forme ressemblante et une forme dissemblable, il sélectionnera la seconde, avec le risque, soit de mal utiliser la forme, soit de l'appliquer à une situation où elle est impossible ; ce qui démontre l'influence indirecte de sa langue maternelle.* ».

10.2 Les erreurs intralinguales :

D'après KHELEF. H (2006- 2007, p11/12) : « *Quand nous parlons des erreurs intralinguales, nous mettons en évidence des erreurs qui ne pouvaient pas provenir d'un phénomène d'interférence et qui semble provenir de phénomènes rencontrés lors de l'acquisition de la langue maternelle chez l'enfant. La sur généralisation par exemple est due au fait que l'apprenant applique de manière erronées une règle de la langue cible* ».

Les erreurs de type intralinguales, sont l'ensemble des erreurs commises par l'apprenant durant son apprentissage d'une langue étrangère, mais sous l'influence d'aucune autre langue c'est dans la langue même et à partir de non maîtrise de système de la langue cible.

ABDELI R (2004), définit ce type d'erreurs par dire : « *les erreurs d'ordre intra linguales, c'est-à-dire qu'on pourrait leur trouver des explications à partir des lacunes dans le système de la langue même* ». Pour une explication et une remédiation à ce type d'erreurs, l'enseignant doit faire appel au système de la langue cible car c'est à partir de la non maîtrise du système de la langue d'apprentissage que l'apprenant est pris au piège des erreurs sans la participation d'aucune autre langue y compris la langue maternelle.

11. La remédiation des erreurs :

Pour éviter la fréquence de certaines erreurs que les apprenants pourraient commettre, l'enseignant devrait adopter une stratégie bien étudiée pour palier à ce genre d'erreurs. TAGLIANTE Christine (1994, p34), écrit à ce propos: « *les erreurs sont bien inséparables du processus d'apprentissage, mais doivent être considérées par l'enseignant plutôt comme une aubaine que comme un inconvénient. Si, pour l'élève cette démarche est un moyen de progresser, elle est pour l'enseignant une source d'information, d'analyse des besoins individuels et collectifs en vue d'un choix "cible" des activités d'apprentissage* ». L'enseignant doit persuader ses apprenants que

l'erreur est un phénomène naturel qu'on ne peut pas éviter lors du processus d'apprentissage, mais c'est corrigible, durant l'apprentissage, L'erreur permet donc à l'enseignant de rendre compte des besoins de ses apprenants si le niveau de ces derniers progresse.

Les erreurs permettent à l'enseignant d'être armé d'une base de données qui pourra le guider durant l'apprentissage. Alors les erreurs sont utiles pour l'enseignant qui sait s'en servir pour découvrir les sources de difficultés des apprenants afin d'y trouver les remèdes adéquats. Pour y arriver l'enseignant devrait installer une certaine confiance chez ses apprenants pour que ces derniers ne ressentent pas que l'erreur est une fatalité.

Pour Rahmatian. R et Kamyar Abdoltadjedini, K. (2007, p122) « *Il serait trop prétentieux ou trop exigeant de réclamer qu'un apprentissage s'effectue sans aucune erreur de la part des apprenants. Les différences et les ressemblances entre deux systèmes linguistiques, et d'autres facteurs comme la culture, l'âge, la motivation, les savoirs déjà acquis, etc., génèrent des erreurs* ». D'après ces deux derniers, l'apprentissage des langues étrangères ne peut jamais s'effectuer sans la présence des erreurs, autrement dit, l'apprenant ne se référerait jamais à sa langue maternelle, à son système de fonctionnement (syntaxe, lexique, morphologie, etc. de sa langue maternelle) et à son introduction dans le système de la langue d'apprentissage qui peut diminuer la présence desdites erreurs.

D'après Najib Rabadi et Akram Odeh (2010, p173): « *Les erreurs devront continuellement être soulignées par l'enseignant, corrigées par l'apprenant qui lui montrera ses corrections. L'apprenant se sentira conséquemment impliqué dans le traitement des erreurs et sera amené à y réfléchir afin de les réduire au minimum* ». La meilleure façon de remédier aux erreurs, c'est de mettre l'apprenant face à ces dernières pour les corriger et diminuer leur fréquence.

Conclusion partielle :

Dans ce que nous venons de voir dans ce chapitre, nous avons signalé quelques obstacles que les apprenants rencontrent lors de l'apprentissage des langues étrangères en générale et de la langue française en particulier, les interférences et les erreurs sont les deux principaux obstacles qui empêchent un apprentissage parfait des langues étrangères. Nous nous sommes intéressés aux productions écrites réalisées par des apprenants dans le but principal d'analyser des erreurs morphosyntaxiques.

DEUXIEME CHAPITRE

***Analyse contrastive, classification et
remédiation des erreurs***

Introduction partielle :

Dans ce chapitre nous allons essayer, premièrement, de faire une analyse contrastive des productions écrites des lycéens de deuxième année secondaire, deuxièmement de faire une classification cohérente de ces erreurs morphosyntaxiques repérer, en fin nous allons entamer une étape plus intéressante qui est la remédiation, dans cette dernière, nous allons présenter et proposer quelques techniques de remédiation à ces erreurs à fin de pouvoir les minimiser.

1. Description du corpus

Le corpus sur lequel nous allons travailler est collecté au « lycée lala fatma N'Soumer » situé à Amizour.

Les sujets qui ont fait objet de recherche sont des lycéens de deuxième année spécialisés lettres et langues étrangères.

Notre corpus est composé de soixante (60) copies, nous avons gardé pour notre analyse trente (30) copies seulement car c'est en elle qu'on a pu trouver un nombre important d'erreurs.

Après une autorisation de la part de nos directeurs de recherche, nous avons pu accéder aux copies des épreuves du deuxième trimestre de deux groupes de lycéens avec l'aide de leur enseignant.

En effet, notre corpus comprend des copies de la matière « langue française ». Ce qui concerne le premier groupe composé de vingt huit élèves, l'interrogation porte sur une évaluation certificative, à partir du manuelle scolaire du FLE de deuxième année secondaire. On a touché à la troisième séquence plus exactement la page quarante huit (48), où à partir d'un graphe sur la démographie intitulé « nous serons plus de 9 milliard en 2050 » et une courbe intitulé « réchauffement de la planète » l'enseignant a demandé à ces élèves de produire une description de ces deux supports dans des productions écrites. Pour le second groupe composé de trente-deux élèves, l'enseignant leur demande de réaliser des productions écrites sur un thème précis qui est « la grippe ».

Dés qu'on a collecté notre corpus, nous avons immédiatement procédé à un relevé des erreurs présentes dans les productions écrites, ensuite nous avons pu les classifiés dans des tableaux à savoir leurs types. Nous avons également procédé à contribuer des corrections des erreurs ainsi identifier les causes de leurs provenances.

2. La classification et l'analyse du corpus

Dans cette partie, nous allons analyser des erreurs dues d'une part à des interférences linguistiques qui sont de type intralingual ou interlingual, et d'autre part les erreurs de

type de compétence ou de performance, on a pu traiter toutes les erreurs car la majorité d'entre elles se répètent dans plusieurs copies analysées.

L'enseignement du FLE en Algérie rencontre des obstacles dus à des erreurs et des interférences causées d'une part quand l'apprenant fait appel au système de sa langue maternelle durant l'apprentissage du français qui est une langue étrangère, et/ou la non maîtrise du système de la langue d'apprentissage (le FLE) même, d'autre part.

Ce second chapitre est composé de trois principales parties :

La première partie est consacrée pour le traitement des interférences d'ordre intralingual ou interlingual commises par les apprenants, où on les a classifiés sous forme de tableaux, vu que notre objet de recherche se manifeste sur les erreurs morphosyntaxiques, chaque type d'erreur (interlinguale ou intralinguale) contient deux tableaux, le premier pour les erreurs syntaxiques et le second pour les erreurs lexicales.

La deuxième partie se focalise sur les erreurs de performance et les erreurs de compétence ; On a réalisé pour chacune des ces dernières un tableau qui contient les erreurs, leurs provenance et leurs corrections.

La dernière partie est consacrée pour faire une proposition des remédiations aux erreurs tirées pour un meilleur apprentissage du FLE.

2.1. Les erreurs interlinguales

ÖZTOKAT (1993, p69) dit : « *Les erreurs interlinguales sont celles qui proviennent en général de l'interférence, c'est-à-dire des transferts négatifs que fait l'apprenant de sa langue maternelle à la langue étrangère qu'il est entrain d'apprendre* », dans l'apprentissage d'une langue étrangère, il y-a des cas où l'apprenant fait appel au système de sa langue maternelle et l'appliquer dans la langue étrangère, cela engendre des erreurs sur les axes fondamentales de la langue (lexicales, syntaxique, phonétique ...etc.).

2.1.1. Erreurs Lexicales

Erreurs	Types d'erreurs et explications	Corrections
cette maladie peut ce commencer par	Ici on aperçoit une erreur interlinguale où l'apprenant fait une traduction littérale de la langue première (l'arabe) dans la langue étrangère qui est le français, c'est ce qui a causé une erreur lexicale car au lieu de mettre « les premiers symptômes » il a utilisé « ce commencer ».	les premiers symptômes de cette maladie sont
Une maladie contagieuse qui provoque les gens	Ici l'apprenant a traduit cette phrase de la langue maternelle vers le français, il a fait une traduction littérale, car en français la maladie ne provoque pas les gens mais elle touche sa santé des gens.	Une maladie contagieuse qui touche la santé des gens
Alors que la personne qui à de la fièvre et tousse beaucoup on peut dire qu'il est malade de la grippe	L'apprenant a fait une traduction littérale de sa langue maternelle vers la langue française, il a fais appel au système de la langue arabe.	Alors on peut dire que la personne qui est atteinte d'une fièvre et qui tousse beaucoup est grippée

<p>Bienseur l'homme doit toujours se protéger avant qu'il tombe malade</p>	<p>L'apprenant a fait une traduction littérale de sa langue maternelle(le kabyle) vers la langue française, il a fait appel au système de sa langue maternelle qui est le kabyle, il s'agit d'un problème de formulation</p>	<p>Bien sûr l'homme peut se protéger avant qu'il ne soit atteint par la maladie</p>
<p>Il faut qu'il change pas ses vêtements a chaque fois que le climat change</p>	<p>L'apprenant a traduit cette phrase de sa langue maternelle qui est le kabyle vers le français, il a confondu entre le système de la langue kabyle et celui du français</p>	<p>Il ne faut pas qu'il change ses vêtements durant les périodes de changement de climat</p>
<p>Ce type de virus change de forme constamment c'est pourquoi on peut atraper une nouvelle grippe chaque année</p> <p>- Une maladie contagieux qui provoque les hommes contre la santé beaucoup des gens</p>	<p>L'apprenant a commis des erreurs lexicales à cause d'une traduction de la langue maternelle (le kabyle) vers la langue française.</p>	<p>Ce type de virus change de forme constamment, ce qui fait qu'on risque d'être grippé chaque année</p> <p>- Une maladie contagieuse qui menace la santé des humains</p>
<p>les cyber, les bureaux</p>	<p>L'apprenant a commis une interférence interlinguale de type lexical ; en français on ne dit pas les cybers comme le cas en kabyle</p>	<p>Les cybercafés et les bureaux.</p>

	mais on dit « les cybers café ».	
L'apparition des symptômes biens souvent elles le sont dans les 24 heures suivent l'entrée du virus le corps	Dans ce cas, il s'agit d'une interférence interlinguale, de l'arabe vers la langue française engendrée par la traduction de la phrase mots par mots, c'est ce qui a engendré des erreurs lexicales, en arabe on dit (دخول الفيروس) ; mais dans la langue française c'est « l'apparition du virus ».	les symptômes restent 24 heures après l'apparition du virus dans le corps humain
Cette infection est un virus contagieuse de tout les onvrons	L'apprenant à fait une interférence interlinguale, il a traduit mot par mot, de sa langue maternelle (la langue kabyle) vers le français ce qui a engendrer des erreurs lexicales.	Cette infection est un virus contagieux qui se propage dans l'environnement
Avoir Les tours	L'apprenant a fait une Interférence sa la langue maternelle qui est le kabyle, il a traduit la phrase mots par mots ce qui a engendrer des erreurs lexicales	avoir des vertiges

<p>Il est surtout recommandé de se prendre en charge soi même</p>	<p>L'apprenant a produit une erreur lexicale à cause due interférence interlingual due à la traduction littérale de sa langue maternelle vers le français, dans lequel on ne prend pas en charge de nous même mais on prend soin de nos même.</p>	<p>Il est surtout conseillé de prendre soin de soi.</p>
<p>En fin 15% résidentiel_et tertiaire qui veut dire environnement ou vit l'homme.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cette ogmentation revien a la melioratio du niveau de vie. - On note que 35% sont pour la production.. - Le secteur le plus concerné à la pollution. - La production et distribution d'énergie son poursontage est 35%. - Elle a augmanter rapidement pour qu'elle arrive a 6.46 milliard en 2000. 	<p>L'apprenant a fait une traduction littérale, il a traduit mot à mot de la langue arabe vers le français.</p>	<p>En fin 15% pour le résidentiel et tertiaire, c'est-à-dire l'environnement humains.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cette augmentation est causée par l'amélioration du mode de vie. - On note que 35% des causes de réchauffement climatique sont liées à la production.. - Le secteur le plus polluant - 35% est le pourcentage lié à la production et la distribution d'énergie. - En 2000 le taux à augmenté où il a pu atteindre 6.46 milliards d'habitants.

Puisque y-avais un personnage plus que le premier.	L'apprenant a fait une traduction littérale, il a traduit mot à mot de la langue arabe vers le français d'où on trouve qu'il n'a pas utilisé le mot « élevé » portant il parle d'un pourcentage, car en arabe il suffit d'utiliser juste le mot « اكثر » .	Car il y a un pourcentage plus élevé que le premier.
cette infection dangerous parce que elle donner par un virrus.	On aperçoit ici une erreur lexicale, car l'apprenant a fais appel à un mot de l'anglais qui est « dangerous ».	à vrai dire cette infection est_dangereuse par ce que elle est provoquée par un virus

2.1.2. Récapitulatif :

Les erreurs lexicales commises par les élèves peuvent être dues au fait de faire appel à des unités lexicales de la langue maternelle, autrement dit, la traduction des énoncés de la langue maternelle vers le français engendre des erreurs lexicales.

Après une analyse d'erreurs lexicales, nous avons pu cerner quelques unités lexicales inappropriées à la langue française.

L'apprenant dans plusieurs cas fait une interférence à la langue kabyle, où il fait appel à des lexies propres à cette dernière et les applique dans la langue française, à l'exemple de , une expression où l'élève a écrit : « Bienseur l'homme doit toujours se protéger avant qu'il tombe malade », portant, dans la langue française on ne dit pas « tombe malade » tel que dans la langue kabyle, il doit dire comme suit : « Bien sûr l'homme peut se protéger avant qu'il ne soit atteint par la maladie ». Nous avons aussi repéré une autre erreur lexicale dans l'expression « les cyber » la cause de cette erreur est que dans la langue première (le kabyle) de l'apprenant sa suffit de dire « un

cyber » contrairement à la langue française où ce mot n'a pas de sens, l'apprenant a dû utiliser l'expression « Les cybercafés » pour que le contexte soit cohérent.

Il y-a une expression aussi où l'apprenant dit « C'est pourquoi on peut attraper une nouvelle grippe chaque année », dans cet écrit l'élève a produit une erreur lexicale, car dans la langue française l'homme n'attrape pas une grippe mais il risque d'être grippé, pour cela nous avons proposé une expression correcte, c'est « ce qui fait qu'on risque d'être grippé chaque année ». Et parmi les erreurs lexicales dues à une interférence à la langue maternelle de l'apprenant que nous avons retenus, est dans l'expression suivante « Cette infection est un virus contagiuse de tout les onvirs », dans la langue française on ne dit pas « les onvirs » comme le cas dans la langue kabyle, mais on dit « l'environnement ». L'expression correcte est « Cette infection est un virus contagieux qui se propage dans l'environnement ».

Nous avons pu aussi repérer quelque erreurs lexicales que les élèves ont réalisé, mais cette fois par une interférence à la langue arabe, on citera quelques exemples :

- Il a écrit « Puisque y-avais un persontage plus que le premier » portant il a dû écrire « Car il y a un pourcentage plus élevé que le premier », l'apprenant a fait une interférence à la langue arabe car on aperçoit le manque du mot « élevé », car en arabe il suffit d'utiliser la lexie « plus ».
- Nous avons aperçu une erreur dans l'expression suivante « Cette ogmentation revien a la melioratio du niveau de vie » dans ce cas, l'apprenant a commet une erreur lexicale à cause d'une interférence à la langue arabe, en français l'augmentation ne revient pas mais elle cache derrière elle une ou plusieurs causes, la correcte expression est « Cette augmentation est causée par l'amélioration du mode de vie ».
- L'élève a écrit « Elle a augmanter rapidement pour qu'elle arrive a 6.46 milliard en 2000 » portant il a dû écrire « En 2000 le taux à augmenté où il a pu atteindre 6.46 milliards d'habitants » car dans la langue française, on ne dit pas « qu'un chiffre

arrive » mais on dit « qu'il atteint », contrairement à la langue arabe où on dit النسبة (تصل الى).

Nous avons réussi aussi à repérer une autre erreur lexicale commise par une interférence à la langue anglaise, c'est l'exemple de l'expression suivante:

- « cette infection dangerous ». dans cette dernière, l'apprenant a fait appel à une lexie inappropriée à la langue française, c'est le mot « dangerous » qui est un mot propre à la langue anglaise, il a dû écrire « cette infection est dangereuse ».

2.1.3. Erreurs Syntaxiques

Erreurs	Types d'erreurs et explications	Corrections
Qui peut causeé divers virus de la gripe	L'apprennent a fait une traduction littérale, il a traduit mot à mot de la langue arabe vers la langue française, il a fais appel au système de la langue arabe.	Qui peut être causé par divers virus grippales
La grippe A est la plus dangereuse sur la santé humaine	C'est une inbterférence interlinguale, l'apprenant a traduit la phrase de la langue arabe (على صحة الإنسان) vers le français ce qui a engendré une erreur syntaxique, qui est l'utilisation de la préposition « sur » à la place de « pour ».	La grippe A est la plus dangereuse pour la santé de l'être humain

<p>Il faut pas faire a chaque fois un douche sertout a l'hiver que le glima très glace</p>	<p>L'apprenant a fait une interférence à sa langue maternelle qui est le kabyle, il là traduit mot à mot vers le français cela a engendré l'incohérence de l'extrait à cause du mal structuration de la phrase car elle contient des erreurs syntaxiques.</p>	<p>Il ne faut pas prendre des douches quand il fait froid</p>
<p>un douche -Le grippe - cette malade</p>	<p>C'est une interférence interlinguale, l'apprenant a fais référence à la langue arabe où la lexie « douche » est masculin « istihmam » contrairement à la langue française, c'est une erreur lexicale. Et c'est le cas aussi pour le mot « grippe » qui est féminin dans la langue française et masculin dans la langue kabyle (abehri) - Interférence à la langue kabyle où le morphème maladie est masculin (lehlak) contrairement au français.</p>	<p>Une douche -la grippe -cette maladie</p>

<p>Et peut empêcher une personne</p>	<p>L'apprenant a traduit la phrase mot à mot, de l'arabe vers le français, ce qui a engendré des erreurs syntaxiques tel que l'omission du pronom « elle » car en arabe l'ajoute du pronom dans cet extrait serait considérée comme étant une erreur.</p>	<p>Et elle peut empêcher une personne</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Le personnage il augmente doucement - La façon d'augmentation elle est moyene - La premier partie qui est coloré 	<p>Ici l'interférentielle est due à la redondance du sujet (pronom), c'est une interférence à la syntaxe de la langue arabe où ce cas est permis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le Pourcentage augmente doucement - L'augmentation est moyenne - La première partie colorée
<p>Elle peut facilement Passer d'une personne a l'autre</p>	<p>Ici l'apprenant a fait une référence à la langue maternelle cela a engendré le choix impertinent du verbe ainsi de la préposition.</p>	<p>Elle se transmet facilement d'une personne vers une autre</p>
<p>les medsin on reusies a trouver un vacsin contre cette gripe</p>	<p>L'apprenant a commis une interférence interlinguale, entre deux systèmes linguistiques (kabyle, français) il a produit deux erreurs syntaxiques, la première, au lieu de mettre « pu produire » il a mis</p>	<p>les médecins ont réussis à produire un vaccin pour cette gripe</p>

	« trouver », et la seconde c'est le fait d'utiliser « contre » au lieu de utiliser « pour ».	
- N'importe quelle personne peut tomber malade	on constate qu'il a fait référence à la langue kabyle, cela a engendré une erreur syntaxique qui est le mauvais choix du verbe.	- N'importe quelle personne peut être malade

2.1.4. Récapitulatif :

Les interférences syntaxiques sont généralement des transferts grammaticaux propres à une langue et appliquée dans une autre langue, pourtant, chaque langue a un système grammatical propre à elle. Nous appelons ces interférences « les transferts négatifs ».

Après une analyse des erreurs quelques des productions écrites des élèves de deuxième année, nous avons localisé plusieurs types d'erreurs syntaxiques, par exemple :

Confusion des marques du genre :

- L'apprenant a écrit « un douche » au lieu d'écrire « une douche », car dans la langue française le mot douche est féminin, contrairement à la langue arabe où ce mot est masculin « istihmam ».
- C'est le même cas dans l'écrit suivant « Comme Les écols » portant dans la langue française nous écrivons « Comme les écoles ». dans cette expression, l'apprenant a fait une interférence à la langue kabyle, car dans cette dernière le mot école est masculin « elkolige » contrairement à la langue française.

L'erreur de la redondance du sujet :

- Il a transcrit la phrase comme suit « La partie en bleu occupe la plus grande » mais l'expression correcte est : « partie du La partie en bleu est la plus grande du », ici nous avons aperçu la redondance du sujet « partie », contrairement à l'arabe, ce cas n'est pas permis dans la langue française, il est considéré comme étant une erreur.
- L'autre expression est « Le personnage il augmente doucement » dans cet exemple l'apprenant a redonné le même sujet « pourcentage » et « il », l'expression correcte est « Le Pourcentage augmente doucement ».

L'erreur du mauvais choix du verbe :

- L'apprenant a écrit « Nimport quelle personne peut tomber malade », cette dernière est incorrecte, car l'apprenant a traduit la phrase mots à mots, de la langue kabyle vers le français, c'est ce qui a engendré l'erreur du mauvais choix du verbe. L'expression correcte est « N'importe quelle personne peut être malade ».
- C'est le cas aussi dans l'écrit suivant « les medsin on reusies a trouver un vaccin ». l'apprenant a dû écrire « les médecins ont réussi à produire un vaccin ». c'est le même cas de l'exemple précédent, c'est la traduction littérale de l'arabe vers le français qui a engendrée le mauvais choix du verbe.

L'erreur du mauvais choix de la préposition :

- Dans l'expression « La grippe A est la plus dangereuse sur la santé humaine » l'apprenant a fait une référence à la langue arabe, cela a engendré le mauvais choix de la préposition, car il a dû utiliser « sur » au lieu

d'utiliser « pour ».l'élève a dû écrire « La grippe A est la plus dangereuse pour la santé de l'être humain ».

2.2. Les erreurs intralinguales

Pour ÖZtokat, (1993 :70) « *Les erreurs intralinguales sont celles qui concernent directement l'acquisition de la langue étrangère* ». D'après ce dernier, les erreurs sont dues à des difficultés et au non maitrise du système de la langue d'apprentissage.

2.2.1. Erreurs Lexicales

Erreurs	Types d'erreurs et Explication	Corrections
Cette infection est donné par un virus.	Apprenant a commis une erreur lexicale car il a trompé sur le choix du mot exact.	Cette infection vient d'un virus.
Il faut voir soignes.	dans ce cas il s'agit d'une interférence intralinguale, il a utilisé le verbe « voir » à la place de l'auxiliaire « avoir », c'est une erreur lexicale.	il faut prendre soin de.
Et même des foix elle peut etre mortelle.	L'apprenant n'a pas choisi le terme adéquat pour le contexte ce qui a engendré des erreurs lexicales.	il y a des cas où elle peut être mortelle.
On trouve trois familles de gripes :1-A,2-B,3-C.	L'apprenant a commis une erreur lexicale car il a confondu entre deux mots, au lieu d'écrire « types » il	On trouve trois types de gripes selon sa gravité 1-A, 2-B, 3-C.

	écrit « familles ».	
Se propage d'une personne à l'autre principalement par l'intermédiaire.	l'apprenant à poduit une erreur lexicale où il a mal choisis le lexique de la proposition subordonnée.	Se propage d'une personne à une autre principalement par un contact entre eux.
Les adultes sont contagieu.	C'est une interférence intralinguale, il a commis une erreur lexicale car il a mal choisi le sujet, c'est la grippe qui est contagieuse non pas les adultes.	La grippe est contagieuse.
Qui et très diffus.	Ici l'apprenant a confondu entre les deux termes « diffus » et « diffusé ».	Qu'est très diffusée.
Programmer des séances de sensibilité.	c'est une erreur de type lexical il a confondu entre les deux noms féminins « sensibilité » et « sensibilisation ».	Programmer des séances de sensibilisation.
La grippe est une maladie contgieuse qui provoque toute les gens.	l'apprenant a commis une erreur lexicale car il a confondu entre les deux verbes transitifs « provoquer » et « inquiéter ».	La grippe est une maladie contagieuse qui inquiète les gens.
Et vraiment cette infection elle très dangereuse pour la sonté.	ici l'apprenant a fais une interférence intralinguale, ce qui a engendré une erreur lexicale par l'utilisation de l'adverbe « vraiment » a la place de	Et sûrement cette infection est très dangereuse pour la santé.

	« sûrement ».	
Selon la latitude de pays où l'on se trouve.	C'est une erreur intralinguale de type lexicale car l'apprenant à confondu entre deux lexies « latitude » et « l'altitude ».	Selon l'altitude du pays où l'on se trouve.
Elle passe par trois étapes.	C'est une interférence intralinguale qui a engendré des erreurs lexicales car la grippe n'a pas trois étapes mais cette infection cause trois résultats.	Elle a trois résultats.
Se baigner avec de l'eau froid pendant qu'il fait mauvais.	Il a commis une erreur lexicale car l'apprenant à utiliser « mauvais » au lieu d'utiliser « froid ».	Se baigner avec de l'eau fraiche pendant qu'il fait froid.
Problèmes de respiratoire.	L'apprenant a fait confusion entre L'adjectif « respiratoire » et le nom féminin « respiration ».	Problèmes de respiration.
Il fut évité les causes qui meme a cette maladie.	L'apprenant a mal choisis le terme adéquat, il a utilisé « fut » à la place de « faut », c'est une interférence intralinguale qui a engendré une erreur	Il faut éviter les causes qui mènent vers cette maladie.

	lexicale.	
Déférent domain.	L'apprenant fais une interférence intralinguale, C'est une erreur lexicale car l'apprenant a utilisé le mot « déférent » à la place du nom féminin « différent » c'est le piège de l'homonyme.	Différents domaines.
En remarque qu'elle mont. - On observe que.	L'apprenant a commis une erreur lexicale car il a utilisé des mots qui ne répondent pas au contexte.	On remarque qu'elle augmente. - On a remarqué que.
Le premier graph Montre. -Ce graph nous présente que. - La Population d'habitants et avec un persontage de -Et les déchés qu'elle lachent. - Qui arrive 9.08 miliard. - On voyons Ces jour la. - En remarque qu'ils composent de 20%. - Se graphe présente que nous serons plus de milliards en 2050.	C'est une erreur lexicale car l'apprenant a mal choisis les mots exacts pour les contextes, c'est ce qui a donné des interférences.	Le premier graphe démontre. - Ce graph nous démontre que. - Le nombre d'habitant a un pourcentage de -Et les déchés qu'elles dégagent. - Qui atteint 9.08 milliards - On aperçoit Ces derniers jours. - On remarque qu'ils sont composés de 20% - ce graphe démontre que nous serons plus de milliard en 2050.

En signé que de plus en plus que le temps passe vite on a augmenté par an par rapport à l'année précédente.	L'élève a tendance à rendre l'être humain comme chiffre qu'on utilise pour compter, au lieu d'utiliser « la population mondiale » il a utilisé le pronom indéfini « on ».	Cela signifie que le taux de la population mondiale augmente de plus en plus par rapport aux années précédentes.
6.46 milliards d'habitants et plus augmenté.	Ici l'apprenant a mal choisi le mot pour le contexte, il a utilisé « augmenter » au lieu d'utiliser de « élevé ».	le nombre d'habitants est plus élevé.

2.2.1.1. Récapitulatif :

Les erreurs lexicales produites sont le résultat d'un choix non adéquat des lexies, ce sont aussi des erreurs de compétences.

Après une analyse contrastive des productions écrites, nous avons eu la chance de relever des erreurs lexicales que les apprenants ont commis à cause des interférences d'ordre intralinguale. Ces erreurs sont généralement causées par la substitution d'unités lexicales inappropriées au contexte. Les apprenants ont une compétence insuffisante sur la compétence d'ordre lexicale, autrement dit, ils ont des connaissances et des capacités insuffisantes d'utiliser le vocabulaire de la langue française.

Nous avons remarqué qu'elles sont nombreuses :

Dans plusieurs cas l'apprenant utilise des lexies qui sont inapproprié au contexte, on citera quelques exemples :

- « Cette infection est donné par un virus » nus remarquons dans cet exemple que l'étudiant a utilisé le mot « donné » portant le contexte exige l'utilisation d'utiliser « vient de ».
- L'apprenant à du utiliser l'auxiliaire avoir au lieu du verbe « voire » dans l'exemple suivant « Il faut voir soignes ».
- « La grippe est une maladie contgieuse qui provoque toute les gens » dans cet exemple à mal choisis le verbe transitif, au lieu d'utiliser « inquiéter » il a utilisé « provoqué ».
- L'élève dans le cas suivant a mal choisis le sujet, il a utilisé « les adultes sont contagieu » au lieu de dire « la grippe est contagieuse ».
- « Et vraiment cette infection elle très dangereuse pour la sonté ». Dans cet écrit l'apprenant a confondu entre les deux adverbes « vraiment » et « sûrement », il a dû écrire « Et sûrement cette infection elle très dangereuse pour la santé ».
- « Déférent domain », dans cet exemple l'apprenant a tombé dans le piège de l'homonyme car il a utilisé « déférent » à la place du nom féminin « différent ».

2.2.2. Erreurs Syntaxiques

Erreurs	Types d'erreurs et explications	Corrections
En remarque qu'elle mont	l'apprenant a commis une erreur syntaxique où il a fait une confusion entre la préposition « en » et le pronom personnel « on ».	On remarque qu'elle augmente

Alors que la personne qui à de la fièvre et tousse beaucoup on peut dire qu'il est malade de la grippe	il a commis une erreur syntaxique, au lieu de mettre « elle » il a mis « il » portant la lexie « personne » est féminine.	Alors on peut dire que la personne qui a de la fièvre et qui tousse beaucoup est grippée
Les vaccins doivent être renouvelés pour s'adapter aux nouvelles variantes du virus	Ici l'apprenant a mal choisis le verbe qu'il a du mettre car le virus s'adapte pas mais il fait face au virus, c'est une erreur syntaxique.	Les vaccins doivent être reproduits pour faire face aux nouvelles variantes de virus
Aux dans pays pauvres	l'apprenant ne distingue pas la conjonction de coordination « ou » et la préposition « aux ».	-ou dans des pays pauvres
La grippe est contagieuse ce qui signifie qu'elle se partage facilement d'une personne à une autre	l'apprenant ne fait pas une distinction entre les deux verbes « partager » et « transporter » ce qui a engendré une erreur syntaxique sur la préposition, où il a utilisé la préposition « à » au lieu de « vers ».	La grippe est contagieuse ce qui signifie qu'elle se transporte facilement d'une personne vers une autre

une semaine au plus	L'apprenant à fait une interférence intralinguale, il a mis la préposition « au » à la place de la conjonction « ou ».	une semaine ou plus
au sein de lycée au prof de mes camarades	L'élève a mal choisi la préposition qu'il doit utiliser, il a mis « au » ou lieu de « pour ».	Au sein du lycée pour les professeurs de mes camarades
Un changement de clima peut être une cause - au sein de lycée	l'élève a produit une erreur syntaxique car il a utilisé la préposition « de » au lieu de « du ».	Un changement du climat peut être une cause - au sein du lycée
Dabord en commence par avoir mal a la têtémex	L'apprenant a mal choisit le pronom car le malade subit l'action (avoir mal à la tête) mais non pas lui qui se fait mal, l'apprenant a fait une interférence intralinguale, il a utilisé aussi le pronom personnel « en » au lieu d'utiliser le pronom « ça ».	D'abord, cela commence par avoir mal à la tête
Qui et tres diffus	c'est une erreur syntaxique car l'apprenant a mis la conjonction de coordination « et » au lieu de l'auxiliaire être « est ».	Qu'est très diffusé

Quand la grippe touche une personne il devient malade	L'apprenant a confondu entre les deux pronoms personnels « il » et « elle ».	Quand la grippe touche une personne, elle devient malade
Les gens que sont malade	L'interférence intralinguale dans ce cas a causé une erreur syntaxique car l'apprenant a confondu entre le pronom relatif « qui » et « que ».	Les gens qui sont malades
Le traitement comprend certaines façons	l'apprenant à utilisé le verbe transitif « comprendre » à la place de « comporter ».	Le traitement comporte certaines façons
Si nous voulons poser une définition nous diront que la grippe est une maladies contagieuse	Dans ce cas L'apprenant a utilisé le verbe « poser » au lieu d'utiliser le verbe transitif « proposer ».	Si nous voulons proposer une définition nous diront que la grippe est une maladie contagieuse
La prévention reste le meilleur moyen de s'entretenir en bonne santé	L'apprenant à commis une erreur syntaxique car il utilisé le complément d'adjectif « en » au lieu de la préposition « pour ».	La prévention reste le meilleur moyen de s'entretenir pour une bonne santé

<p>le gens qui on dija des maladies de caure de diabette et vieux aux dans les payer pauver</p> <p>- les medsin on reusies a trouver un vacsin contre cette gripe</p>	<p>L'apprenant a utilisé le pronom indéfini « on » à la place de « ont ».</p>	<p>Cette maladie touche aussi beaucoup plus les gens qui ont déjà des maladies du cœur, le diabète et les vieux dans les pays pauvres</p> <p>- les médecins Ont inventé un vaccin contre cette grippe.</p>
<p>On voix que</p>	<p>L'interférence ce manifeste au niveau du choix du verbe adéquat.</p>	<p>On constate que</p>
<p>Par rapport a transports</p> <p>- A partir</p> <p>- De 1700 jusqua</p> <p>- En 2050la courbe arrivera jusqu'à 9.09 milliards d'habitants</p> <p>- Petit a petit</p> <p>-- Grace a la technologie</p> <p>- Se propage d'une personne a l'autre</p> <p>- grase a la technologies</p> <p>-quil change pas ses vêtement a chaque fois</p>	<p>L'apprenant a commis une erreur syntaxique car il a confondu entre les prépositions « aux, à» et l'auxiliaire avoir conjugué au présent de l'indicatif avec la troisième personne du singulier « a ».</p>	<p>Par rapport aux transports</p> <p>- à partir</p> <p>- De 1700 jusqu'à</p> <p>- En 2050la courbe arrivera jusqu'à 9.09 milliards d'habitants</p> <p>- Petit à petit</p> <p>- Grace à la technologie</p> <p>- Se propage d'une personne à l'autre</p> <p>- Grâce aux nouvelles technologies</p> <p>-qu'il ne change pas ses vêtements à chaque fois</p>
<p>A partir de se graphe</p>	<p>L'apprenant ne fait pas la différence entre l'adjectif démonstratif « ce » et l'adjectif possessif « se ».</p>	<p>A partir de ce graphe</p>
<p>-en remarque qu'elle mont</p>	<p>L'apprenant a commis une</p>	<p>-On remarque</p>

- En notee 6.46 milliard d'habitant	erreur syntaxique car il a utilisé la préposition « en » pourtant le contexte nécessite l'utilisation du pronom « on ».	- On note que 6.46 milliards d'habitant
En 2000 a 2050	L'apprenant a commis une erreur syntaxique car il a utilisé l'auxiliaire avoir « a » conjugué au présent de l'indicatif avec la troisième personne du singulier au lieu d'utiliser la locution prépositive « jusqu'à ».	En 2000 jusqu'à 2050
Est elle plus eleve parapour ou anné précédent	L'apprenant ne fais pas une distinction entre la conjonction de coordination « ou » et la préposition « aux ».	Elle est plus élevée par rapport aux années précédentes
On remarque que le 1 ^{er} secteurs qui est plus dangereu que les autres	Erreur dans le choix de la préposition, il a utilisé « que » portant le contexte exige l'utilisation de la préposition « aux ».	On remarque que le 1 ^{er} secteur est le plus dangereux par rapport aux autres.
La population mondiale vas arriver jusq'ua 9milliard en 2050	L'apprenant a commis une erreur syntaxique sur le choix du verbe car le « taux » n'arrive pas mais il atteint.	Le taux de la population mondiale va atteindre jusqu'à 9milliards en 2050
Enfin c'est vrai que chaque maladie peut se soigne	l'apprenant ne fait pas une distinction entre l'adverbe	En fin c'est vrai que chaque maladie peut être

	« enfin » et la locution prépositive « en fin ».	soignée
La grippe au infeluenza	L'apprenant ici a produit une erreur syntaxique, au lieu de mettre la conjonction « ou » il a met la préposition « au ».	La grippe ou l'influenza
cette infection dangerous parce que elle donner par un virrus. - La grippe dures 1 ou 2 semaine pour la plupart mais pour d'autres et le peut sévré pendant 1 mois	On aperçoit ici une erreur syntaxique par le mauvais choix du verbe Dans le premier exemple il a utilisé« donner » au lieu de « est provoquée» et dans le second exemple il a utilisé « sevré » au lieu d'utiliser « durer ».	à vrai dire cette infection est_dangereuse par ce que elle est provoquée par un virus - la grippe dure de 1 à 2 semaines pour quelques-uns mais pour d'autres elle peut durer jusqu'à un mois

2.2.2.1. Récapitulatif :

On a remarqué une erreur très fréquente dans plusieurs copies, c'est celle de la confusion entre la préposition « à » et l'auxiliaire « avoir » conjugué au présent de l'indicatif « a », on citera deux exemples :

- « quil change pas ses vêtement a chaque fois » portant il a du écrire « qu'il ne change pas ces vêtements à chaque fois ».
- « Se propage d'une personne a l'autre » l'expression parfaite est « Se propage d'une personne à l'autre ».

Les élèves ne font pas une distinction entre la conjonction de coordination « et » et l'auxiliaire être conjugué à la troisième personne du singulier « est », c'est le cas de l'exemple suivant :

- L'apprenant écrit « Qui et tres diffus » au lieu d'écrire « Qu'est très diffusé ».

L'erreur qui nous a attiré l'attention est celle du choix non adéquat de la préposition pour le contexte, tels les deux cas suivants :

Premier cas : L'apprenant ne fait pas la différence entre les deux prépositions « à » et « vers » comme dans l'exemple suivant :

- il a écrit « ce qui signifie qu'elle se partage facilement d'une personne à une autre » au lieu d'écrire « qu'elle se transporte facilement d'une personne vers une autre »

Deuxième cas : Ils ne font pas une distinction entre les deux propositions « du » et « de », à titre d'exemple :

- L'apprenant écrit « Un changement de clima peut être une cause » portant il a dû écrire « Un changement du climat peut être une cause » car la lexie « Climat » est masculine.
- Le même cas de l'écrit suivant « au sein de lycée », l'expression correcte est « au sein du lycée ».

L'apprenant ne distingue pas entre la conjonction de coordination « ou » et les deux prépositions « aux » pour le pluriel et « au » pour le singulier. On citera un exemple pour chaque cas :

- L'élève écrit « Est elle plus eleve parapour ou anné précédent » au lieu d'écrire « Elle est plus élevée par rapport aux années précédentes ».
- Aussi « La grippe au infeluenza », mais l'expression correcte est « La grippe ou l'influenza ».

L'élève a utilisé la préposition « en » quand le contexte nécessite l'utilisation du pronom « on », comme le cas des deux exemples suivants :

- Il utilise l'expression « en remarque qu'elle mont » au lieu de dire « on remarque qu'elle augmente ».
- Il écrit aussi « En notee 6.46 milliard d'habitant » au lieu d'écrire « on note 6.46 milliard d'habitant ».

Y-a des cas où l'apprenant confond entre le pronom relatif « qui » et « que », c'est l'exemple de :

- « Les gens que sont malade » portant il a dû écrire « Les gens qui sont malades ».

La non distinction entre les deux pronoms personnelles du singulier « il » et « elle » tel dans les deux exemples suivants :

- « Quand la grippe touche une personne il devient malade » la correcte expression est : « Quand la grippe touche une personne, elle devient malade ».
- « Alors que la personne qui à de la fièvre et tousse beaucoup on peut dire qu'il est malade de la grippe » la correcte expression est : « Alors on peut dire que la personne qui a de la fièvre et qui tousse beaucoup est grippée » car la lexie « personne » est féminine non pas masculine.

L'élève rencontre une grande difficulté sur le choix du verbe pour le contexte à fin que ce dernier soit cohérent, à ce titre nous allons nommer deux exemples :

- L'apprenant écrit « Si nous voulons poser une définition nous diront que » au lieu d'écrire « Si nous voulons proposer une définition nous diront que » car on ne pose pas une définition mais on la propose.
- Il dit aussi « La grippe est contagieuse ce qui signifie qu'elle se partage facilement d'une personne à une autre », cette dernière est incorrecte car la maladie ne se partage pas, mais elle peut se transporter d'une personne à une autre. L'expression correcte est « La grippe est contagieuse ce qui signifie qu'elle se transporte facilement d'une personne vers une autre ».

Il fait aussi une confusion entre « ce » qui est un pronom démonstratif et « se » qui est un pronom réfléchi, par exemple :

- Il a écrit « A partir de se graphe » au lieu d'écrire « à partir de ce graphe », car le « se » s'ajoute juste au verbe pour obtenir la forme pronominale, il ne joue pas le même rôle avec le démonstratif « ce ».

3. Remédiation des erreurs repérées :

Dans notre travail, La recherche des remédiations aux erreurs constitue un autre objectif. Alors nous essayerons de trouver des remédiations aux erreurs principales des apprenants que nous avons repérées dans l'analyse précédente.

La remédiation des erreurs englobe l'ensemble de moyens qui visent à faciliter l'apprentissage des langues et qui encouragent l'apprenant à reconstruire son identité linguistique.

A fin de pouvoir appliquer ce qu'on appelle « remédiation linguistique », nous allons proposer des activités visant à combler les lacunes des élèves dans la langue française.

Nous allons essayer de proposer des pistes pédagogiques variées dans leur forme comme des orientations avec exemple d'exercices de production (écrite/orale) ou d'écoute, en fonction des catégories et du type d'erreurs que nous avons rencontrées pendant l'analyse du corpus collecté. Pousser l'élève à être actif est le meilleur remède pour les erreurs, autrement dit, former une ambiance de critique dans une classe de FLE est la meilleure solution pour que l'apprenant rend compte de l'erreur linguistique qu'il a commise, mais avant d'entamer des exercices de production, l'enseignant doit informer ces apprenants que les erreurs linguistiques sont inévitables durant l'apprentissage, c'est ce que affirme TAGLIANTE. C (1994, P34) : « *[les erreurs] sont bien inséparables du processus d'apprentissage, mais doivent être considérées par l'enseignant plutôt comme une aubaine que comme un inconvénient. Si, pour l'élève cette démarche est un moyen de progresser, elle est pour l'enseignant une source d'information, d'analyse des besoins individuels et collectifs en vue d'un choix "cible" des activités d'apprentissage* ».

A propos de l'évaluation, nous signalons que l'auto-évaluation proposée par le CECR¹ est le meilleur moyen de remédiation linguistique, car c'est à l'apprenant de former son identité linguistique avec l'aide de l'enseignant par ces orientations.

D'une manière générale, les erreurs syntaxiques sont imprévisibles et variées, celle que nous avons repérée dans plusieurs expressions des apprenants est l'erreur du choix du verbe, avant d'entamer la remédiation de cette dernière nous proposons d'informer les apprenants dès le début de l'apprentissage de la langue française que chaque

¹ Cadre Européen Commun de Référence pour les langues

langue a son système propre à elle et que l'interférence à d'autres langues est un obstacle pour l'apprentissage. Il y-a des verbes qui ont plusieurs significations et que nous pouvons les utiliser dans plusieurs contextes, mais l'apprenant doit juste savoir quand et comment l'utiliser. Pour mieux expliquer et amoindrir ce type d'erreur dans leurs productions, nous proposons l'application des exercices genre remplir les vides dans des expressions par des verbes qui répondent aux contextes.

Nous avons remarqué que les erreurs syntaxiques de prépositions sont celles qui reviennent dans les productions des apprenants. Le recours à la langue maternelle et la langue première acquise (l'arabe) chez les apprenants kabylophones explique l'origine d'un grand nombre de ces erreurs.

La non distinction entre la préposition « à » et l'auxiliaire avoir conjugué au présent de l'indicatif « a », entre la conjonction de coordination « et » et l'auxiliaire être conjugué à la troisième personne du singulier « est », et le choix des préposition, les conjonctions de coordinations et les pronoms relatifs restent des notions floue et complexes pour l'élève, portant chacune de ces dernières a son rôle bien défini dans un contexte, c'est ce que ignore l'apprenant. Il semblerait ici aussi qu'un rappel des règles d'usage et une pratique de leur emploi par le biais d'exercices d'application seraient une piste envisageable pour une possible remédiation, autrement dit, pour une remédiation nous proposons d'expliquer aux apprenant la déférence entre ces unités ,une proposition d'exercice de genre remplir les vides dans des expressions pour chaque genre d'erreur cité au dessus, sera suffisant pour que l'apprenant maitrise la distinction entre ces unités.

Pour une meilleure maitrise du lexique de la langue française il faut préconiser une intensification de l'enseignement du français au secondaire à travers des exercices portant sur les questions de langue et les corrigés. Il semble outil de diminuer les séances de lecture obligatoire et de donner la rédaction une place primordiale. Enseigner le vocabulaire dans une classe de FLE, à travers des activités ludiques, pour conduire les apprenants à être qualifier lexicalement. La lecture contribue partiellement à mettre en contexte tous les vocables appris tandis que la rédaction participe à l'expression des idées véhiculées par les mots.

Travailler aussi directement sur une ou un ensemble de copies fautives, peut amener l'apprenant à découvrir les fautes et à les corriger lui-même. Evidemment, le professeur lors de cette activité aide les apprenants en leur posant des questions.

Pour aider à la correction des fautes de morphosyntaxe, on peut proposer un texte où tous les mots outils ont été supprimés par exemple, s'il s'agit de travailler sur des problèmes liés par exemple aux déterminants et prépositions. Faire de même avec des verbes à conjuguer au passé (imparfait/passé composé)...Tout dépend ensuite l'objectif recherché.

En matière de méthode, pour une meilleure méthodologie d'apprentissage, il faut adapter les approches audiovisuelles et actionnelles dans les classes de langues en Algérie. L'intégration des TIC² pendant les classes de langues résulte une plus grande attention des élèves, l'usage de l'ordinateur contribue à développer l'autonomie dans l'apprentissage du français, cela aide les élèves à repérer facilement leurs erreurs lexicales et syntaxiques et les corriger. L'emploi des contrastes entre leur langue maternelle et la langue française au cours de la transmission de la morphosyntaxe stimulerait les élèves à apprendre les règles de bases de la langue française et détecter l'utilité de l'emploi de la règle souhaité.

² Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement.

Conclusion partielle :

Après une analyse contrastive des productions écrites des lycéens, nous avons remarqué que ces derniers ont commis des erreurs lexicales et syntaxiques à cause, soit des interférences de types intralinguales par la non maîtrise du système de la langue française, soit interlinguales par la référence aux systèmes des autres langues telles leur langue maternelle qui est le kabyle et la langue arabe en tant que première langue de la scolarisation acquise. L'utilisation d'une langue se caractérise par la superposition de deux grammaires ou l'agencement de deux systèmes linguistiques. Les règles du système de L1/L2 peuvent influencer sur la langue d'apprentissage. Afin d'y remédier nous avons pu proposer des pistes pédagogiques pour une remédiation efficace aux type d'erreurs repérées.

Conclusion générale

Conclusion générale :

Notre travail qui s'inscrit dans le domaine de la linguistique contrastive, a pour objectif d'identifier des erreurs de type morphosyntaxique et lexical, avec pour cible des apprenants de deuxième année secondaire de spécialité langues étrangères du lycée Lalla Fatma N'Soummer d'Amizour. Par conséquent, nous n'avons pas pu linguistiquement tout appliquer ni expliquer tant dans les aspects méthodologiques et théoriques de base que dans l'analyse contrastive effectuée sur les productions écrites réalisées par ces lycéens. Nos enquêtes et nos analyses ont révélé qu'effectivement des erreurs récurrentes de types syntaxiques et lexicales ont été commises. Mais ces erreurs repérées sont le résultat de deux facteurs.

Le premier facteur est interne autrement dit « intralingual ». L'apprenant commet des erreurs lexicales à cause du mauvais choix des termes adéquats dans un contexte. Ce qui nous confirme que les apprenants n'ont pas une maîtrise satisfaisante du lexique de la langue française. Les erreurs syntaxiques de type intralinguales, sont nombreuses, elles résident dans la substitution d'une unité syntaxique par une autre mais dont le choix par l'apprenant ne répond pas aux exigences du contexte, tel le choix des prépositions et des verbes. Cela nous démontre aussi que ces types d'erreurs ne résultent généralement pas des interférences à d'autres langues, mais elles sont la conséquence de la non maîtrise des règles internes de la langue française.

Le second facteur est externe dit interlingual. Notre analyse a démontré que de telles erreurs proviennent essentiellement des interférences à d'autres langues, dont en premier lieu le kabyle en tant que langue maternelle des apprenants où elles s'avèrent nombreuses, par rapport ensuite à l'arabe dialectal de quelques apprenants et à la langue arabe classique en tant que première langue de scolarisation en Algérie, enfin à l'anglais où elles s'avèrent peu nombreuses.

Nous avons remarqué un autre phénomène, celui de la traduction d'écrits par ces apprenants, de la langue kabyle ou de l'arabe ou de l'anglais vers le français qui engendre des erreurs dites lexicales.

Quant aux erreurs les plus nombreuses dans les productions de ces élèves, elles sont d'ordres syntaxiques, elles atteignent plusieurs domaines.

Premièrement, l'erreur de marques du genre, avec une interférence à d'autres langue .L'apprenant importe le genre d'une lexie d'une autre langue et l'applique dans la langue française, pourtant le genre des lexies est dissemblable entre les langues.

Deuxièmement, l'erreur de la redondance du sujet. L'élève commet ce type d'erreur en raison de son interférence à la langue arabe, car c'est dans cette dernière que le dédoublement du sujet est permis, et ce n'est pas le cas dans la langue française où un tel cas est considéré comme étant une erreur que l'apprenant doit éviter.

Troisièmement, l'erreur réside dans le mauvais choix du verbe qui provient de l'influence de la langue maternelle de l'apprenant et de l'arabe sur la langue française. L'apprenant implique le système de la traduction des contextes et cette technique implique l'erreur d'un choix non adéquat du verbe pour le contexte.

Quatrièmement, l'erreur du choix des prépositions, cela provient aussi de l'acte d'interférence de l'apprenant au système des prépositions de sa langue maternelle ou à celui de la langue arabe.

Malgré certaines contraintes liées à la gestion du temps , à l'insuffisance de moyens et par respect à la consigne , nous n'avons ciblé que l'essentiel des erreurs présenté d'ailleurs dans des tableaux synoptiques, avec le souci d'y apporter à chaque fois des explications , des corrigés et des propositions de remédiations pour pallier à chaque type d'erreurs identifiées.

Certes nous ne pouvons pas avoir un apprentissage parfait vide d'erreurs mais nous pouvons du moins minimiser ces dernières.

Les remédiations que nous avons découvertes valorisent beaucoup notre travail. Elles ont propulsé plus loin nos recherches que les études précédentes dans ce domaine. Mais il manque encore une application dans la pratique pour vérifier leur efficacité.

Nous concluons notre travail en soulignant que ces erreurs de tous genres existent de part le monde surtout par l'influence d'une langue source sur une langue cible dont on ne maîtrise pas facilement les règles. C'est le cas du système de la langue française d'une part, et des interférences à la langue maternelle (le kabyle) et à la première langue de scolarisation (l'arabe) d'autre part.

Bibliographie

Ouvrages et Dictionnaire :

- BENBOUZID Boubekour, 2006. *L'approche par compétences dans l'école algérienne*.
- CUQ Jean-Pierre, GRUCA Isabelle, 2002, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- DE SAUSSURE. F, 2002 , *cours de linguistique générale*, Edition TALANTIKIT, Bejaia.
- « Dictionnaire de l'académie française ». Neuvième édition. Version informatisée. Disponible sur: <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>.
- Dictionnaire français LAROUSSE, disponible sur le site : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/langue/46180>.
- DUBOIS J 1999, *dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* ; Edition Larousse-Boudasse.
- HAMERS Josiane. F, 1997, in, *sociolinguistique concepts de base*, MARDAGA.
- <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bilinguisme/9291>.
- KANOUA, S 2008, *Culture et enseignement du français en Algérie , édition Synergies, Alger*.
- *Le dictionnaire le Robert* (édition 2006).
- MOREAU M.L, 1997, *sociolinguistique, concept de base*, MADRAGA.
- Robert, P. *Le petit robert*, édition 1996, Eds. A. Rey & J. Rey-Debove, Le Robert, France.

- U.WEINRICH *donne une définition à l'interférence dans l'ouvrage CALVET LOUIS JEAN : CALVET L. J, 1993, sociolinguistique, que sais-je ? France.*
- WILLIAM. F. M, in, MOREAU.M .L, 1997 *.Sociolinguistique concepts de base, MARDAGA.*

Articles et sites web :

- A. BRAHIM, *Analyse contrastive et fautes de français*, Tunis, publications de la faculté des lettres de Manouba, 1992, cité dans GLOTTOPOL revue de sociolinguistique en ligne, N5 – janvier 2005, *situations de plurilinguisme en France : transmission, acquisition et usages des langues*, sur : [www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/...5/gpl500complet.pdf].
- ALIOUT Fatima Zohra 2011 (Paris Sorbonne-Abu Dhabi - Master 2 français langue appliquée (aire culturelle arabophone). disponible sur le lien: http://www.memoireonline.com/10/12/6177/m_Rapport-de-stage-sur-l-enseignementapprentissage-du-FLE--lecole-Al-Nahdha-dAbu-Dhabi24.html.
- CORDER .P. 1980. « Que signifient les erreurs des apprenants ». in: *Langages*, Volume14, Numéro57.
- DALGALIANG. 1981. « Pour un nouvel enseignement des langues et une nouvelle formation des enseignants ». Paris : CLE international.
- DEBYSER. F, 1970, « la linguistique contrastive et les interférences », in : *langue française*. N°8, Numéro1, p.31.
- Encyclopédia Universalis Informatisée.cité par BEKKA .A et BENSAFIA. H, 2011/2012, « *Analyse des erreurs interférentielles interlinguales et intralinguales chez les étudiants de la 1^{ère} année français à l'université de Bejaia* ».

- GALISSON et COSTE 1976, disponible sur le site : http://www.memoireonline.com/10/08/1557/m_competence-interculturelle-efficacite-action-didactique-classe-de-langue14.html
- GERMAIN, C. 1993, *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*, Ed, clé internationale, Paris.
- JOSÉE. H. M et MILIĆEVIĆ. J, « Analyse d'erreurs lexicales d'apprenants du FLS : démarche empirique pour l'élaboration d'un dictionnaire d'apprentissage », université de Dalhousie disponible sur : [http://google.com].
- MARQUILLO Larruy, 2003: cité par L. D. Hüseyin Gümüş « De la Faute à l'erreur une pédagogie elternative pour améliorer la production écrite en FLE ». *Synergies Turquie* n° 2 - 2009.
- ÖZTOKAT, 1993 p70. Cité par : Julia Ndibnu Messina Ethé « *Des interférences aux erreurs morphosyntaxiques en Langue Seconde : quelques stratégies de correction en contexte plurilingue* »2014 p181.
- PUREN, 1988, Disponible sur le site : http://www.memoireonline.com/10/08/1557/m_competence-interculturelle-efficacite-action-didactique-classe-de-langue14.html.
- RAHMATIAN. R et KAMYAR Abdoltadjedini. K. 2007, cite par RABADI Najib et ODEH Akram « L'analyse des erreurs en FLE chez des apprenants jordaniens et bahreïniens », *Jordan Journal of Modern Languages and Literature* Vol. 2 No.2, 2010.
- SORES Anna 2008, « Typologie et linguistique contrastive : théories et applications dans la comparaison des langues », disponible sur : <http://www.worldcat.org/title/typologie-et-linguistique-contrastive-theories-et-applications-dans-la-comparaison-des-langues/oclc/228414594>.

- TAGLIANTE C. 1994, « La classe de la langue », Paris, CLE internationale.
- Tiré du journal el WATAN lors d'un discours qu'a fait BOUTEFLIKA. A, le 1/8/1999.

Mémoires :

- ABDELLI. R, 2004, « *analyse d'erreurs dans les productions écrites d'élèves de première année secondaire, Béjaia* ».
- BEKKA. A et BENSAFI.H 2011/2012 : « *Analyse des erreurs interférentielles interlinguales et interlinguales chez les étudiants de la 1^{ère} année français à l'université de Bejaia* ».
- BENZENATI. N, 2012/2013 :« *Analyse des erreurs de production écrite chez les apprenants de deuxième année secondaire Lycée Cheikh Aziz El hadad Amizour* ».
- BERKANE. Malek 2011 / 2012 : « *L'enseignement du français en Algérie : « Analyse d'une pratique en troisième année de l'école primaire.*».
- BESSE. H et PORQUIER. R, 1991 .cité par N. Rabadi et A. Odeh (*L'analyse des erreurs en FLE chez des apprenants jordaniens et bahreïniens*) 2010 p166.
- Coste. D, 1972, « Le renouvellement méthodologique dans l'enseignement du français langue étrangère ». Le français dans le monde, N 87, In, A.A, Bouacha, cité par BERKANE Malek 2011 / 2012 : *L'enseignement du français en Algérie : « Analyse d'une pratique en troisième année de l'école primaire.* ».
- KHLEF. H 2006 /2007 « *Etude morphosyntaxique des constructions prépositionnelles. Cas des écrits des étudiants de 4^{ème} année français de l'université de Ouargla.* ».

- MEKHNACH Mohammed, 2005, *l'enseignement apprentissage du français en deuxième année primaire réalité et perspectives*, thèse de magistère, faculté des lettres et des sciences humaines, université de Batna.
- MORSLY. D, 1988 « *Le français dans la réalité algérienne* », thèse de doctorat, Université Rene Descartes, Sorbonne.
- RABADI Najib et ODEH Akram 2010: « *L'analyse des erreurs en FLE chez des apprenants jordaniens et bahreïniens* »
- WILLIAM F. M, in, MOREAU. M. L, op. cit, p 184. Cite par BEKKA. A et BENSAFI. H 2011/2012 : « *Analyse des erreurs interférentielles interlinguales et interlinguales chez les étudiants de la 1^{ère} année français à l'université de Bejaia* ».

Autres

- Une prise de note lors d'un cours sur les interférences linguistiques présenté par SADI.N, 2013/2014.

Annexes

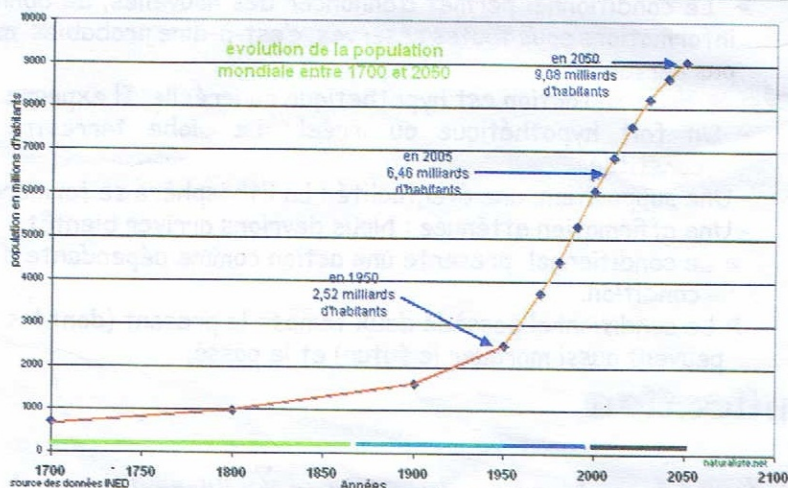
Nous allons consacrer ce volet pour illustrer notre travail par l'échantillon de documents que nous avons exploité à fin d'obtenir des résultats de notre analyse contrastive appliquée, ces documents sont comme suit :

Annexe 1 : Un support écrit tiré du manuel scolaire « français de deuxième année secondaire », ce document de la séquence 3, contient deux graphes, le premier est une courbe sur la démographie, le second est le cercle à secteurs sur le réchauffement climatique. Ce document est suivi par un échantillon de deux productions écrites (parmi les 30 copies analysées) réalisé pour chaque graphe proposé.

Annexe 2 : un échantillon parmi les autres productions écrites qui discute le sujet « la grippe ».

LES BAROMETRES DU FUTUR

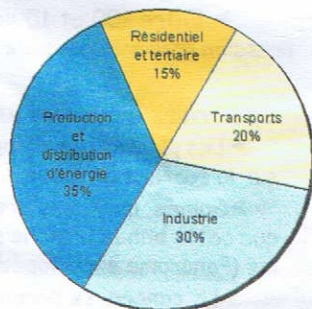
Nous serons plus de 9 milliards en 2050



La démographie est en hausse !

Réchauffement de la planète

Les activités de l'être humain ont largement contribué dans l'augmentation des températures. Pendant les 200 dernières années l'humanité a libéré des quantités supplémentaires de gaz à effet de serre qui emprisonnent plus de chaleur dans l'atmosphère. Au cours de la même période de temps le climat de la Terre s'est réchauffé, et beaucoup de scientifiques acceptent maintenant qu'il y a un lien direct entre l'augmentation synthétique de l'effet de serre et le réchauffement de la planète.



Effet de l'Homme

- 1- Quel est le thème traité dans ce document ?
- 2- Quels sont les titres et sous-titres de ce document ?
- 3- Que représente chaque illustration ?
- 4- A quels sujets les différentes illustrations se rapportent-elles ?
- 5- Quelles sont les indications portées sur chaque illustration ?
- 6- Comment les informations sont-elles présentées ?

19.11.2014.

Rechauffement de la planète.

L'étude de ce cercle à secteurs présente les taux de l'effet de l'homme dans plusieurs domaines de vie.

La première partie qui est colorée en bleu représente les secteurs de la distribution et la production d'énergie, avec 35% et cela à cause de la libération des quantités supplémentaires de gaz, spécialement dans ce domaine. On note une deuxième partie en bleu ciel qui montre le secteur d'industrie avec 30% de danger comme le gaz dégagé par les usines et les huiles des bateaux. La troisième partie représente le secteur de transport en couleur jaune avec 20%. On voit dans ce domaine beaucoup de voitures, de camions, et beaucoup de gaz polluant qui est dégagé dans l'air et presque rarement qu'on trouve de (byc) bicyclette car elle ne pollue jamais l'atmosphère.

La quatrième partie et la dernière en croissant
montante : le moins dangereuse secteurs
qui contribuent à la pollution de notre air
est la résidentiel et la tertiaire en 15% est
le plus faible.

On remarque que le secteur le plus
concerné à la pollution et l'augmentation
des températures est la Production et la
distribution d'énergie et on doit trouver
des solutions valables pour ne pas dévaler
dans le danger dans le plus vite possible.

fin.

Mercrèdi 19 Novembre 2014

Evaluation Certificative :

Le premier graph montre que l'évolution de l'absence de la population mondiale entre 1700 et 2050

On remarque que il y a une augmentation du nombre d'habitants et que le graph nous présente que la courbe atteignait (en rythme petit à petit) de 2,52 milliards d'habitants en 1950. Mais depuis cette date elle n'a pas cessé d'augmenter en 2005 car la marque 6,46 milliards et en 2050 la courbe arrivera jusqu'à 9,08 milliards d'habitants.

La grippe

La grippe est une maladie contagieuse qui provoque les gens surtout à l'hiver elle est très dangereux dangereuse pour la santé, cette infection est causée par un virus

alors, la fièvre que la personne qui a de la fièvre et toussé beaucoup on peut dire qu'il est malade de la grippe bien sûr l'homme doit toujours se protéger avant qu'il tombe malade par exemple:

il faut pas qu'il change ses vêtements à chaque fois que le climat change ou bien prendre des glace même s'il fait pas très chaud, pour les gens sensible ils peuvent faire une injection contre le virus, enfin c'est vrai que chaque maladie peut se soigner mais la protection est mieux préférable.